



**ALGÉRIE-GUINÉE ÉQUATORIALE,
CE SOIR À 20H À ORAN**
**LES VERTS VEULENT
UN DÉPART DE RÊVE**

P.12



**IL ÉTAIT COMÉDIEN ET MEMBRE
FONDATEUR DE LA TROUPE
ARTISTIQUE DU FLN**
**TAHA EL AMIRI
N'EST PLUS**

P.15

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024 // N°897 // PRIX 20 DA

PRODUCTION DE LAIT EN POUVRE

**LA PREMIÈRE
PHASE DU
PROJET INTÉGRÉ
ALGÉRO-QATARI
LANCÉE**

P.7



CULTURES STRATÉGIQUES
DANS LES WILAYAS DU SUD

**DE GRANDS
INVESTISSEMENTS
ÉTRANGERS
EN PERSPECTIVE**

P.6



LA TENDANCE EST À LA HAUSSE

**L'ALGÉRIE, GROS
EXPORTATEUR
DE GNL VERS
LA TURQUIE**

P.2



MINISTÈRE
DE LA COMMUNICATION

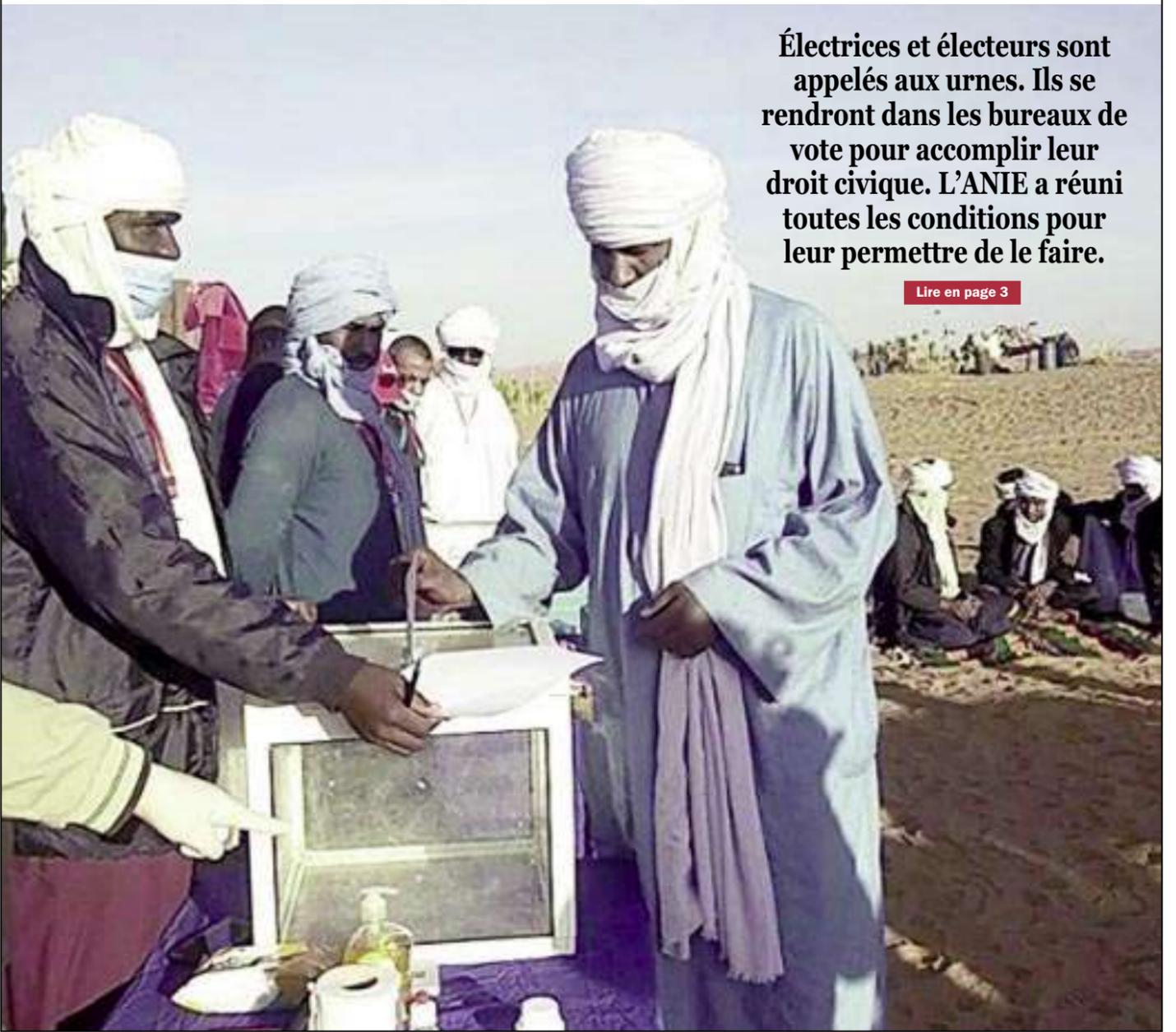
**PUBLICATION
SPÉCIALE SUR
LES HALTES
HISTORIQUES
DU SECTEUR
DE L'ÉNERGIE**

P.16



PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

DÉBUT DU VOTE DANS LES ZONES ENCLAVÉES DU SUD



Électrices et électeurs sont appelés aux urnes. Ils se rendront dans les bureaux de vote pour accomplir leur droit civique. L'ANIE a réuni toutes les conditions pour leur permettre de le faire.

Lire en page 3

LE GOUVERNEMENT S'EST ATTELÉ À LA QUESTION

LA NUMÉRISATION POUR FLUIDIFIER LE TRAFIC PORTUAIRE DE CONTENEURS

Au cours de ces dernières années, le trafic portuaire de conteneurs a augmenté, nécessitant des mesures adaptées. La numérisation en fait partie. Elle apportera une contribution décisive aux ports.

P.2



LE GOUVERNEMENT S'EST ATTELÉ À LA QUESTION

La numérisation pour fluidifier le trafic portuaire de conteneurs

Au cours de ces dernières années, le trafic portuaire de conteneurs a augmenté. Et cela nécessite des mesures adaptées pour le fluidifier. La numérisation, qui apportera une contribution décisive aux ports, est devenue une préoccupation centrale.

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers clés. Il s'agit, notamment, selon un communiqué des services du Premier ministre, du projet de décret exécutif portant sur la restructuration des instituts nationaux de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports.

Cette réforme a pour objectif d'améliorer la gouvernance des établissements, d'optimiser les conditions de formation pour les cadres spécialisés en éducation physique, et de mettre en place des mécanismes adaptés en vue de qualifier les athlètes d'élite et



de haut niveau. Par ailleurs, cette initiative vise à attirer les jeunes talents vers ces instituts, contribuant ainsi à renforcer l'encadrement des structures dédiées à la jeunesse et au sport. Dans le cadre du suivi des directives du président de la République, décidées lors du Conseil des ministres du 2 juin 2024, portant sur la réduction de la pression sur les ports et l'amé-

lioration du traitement des conteneurs, le gouvernement a passé en revue les différentes mesures adoptées.

Ces mesures incluent, notamment, la numérisation des procédures et le renforcement de la coordination entre les différents intervenants pour réduire les coûts financiers associés aux longues attentes des navires bloqués dans les ports. Au cours

de ces dernières années, le trafic portuaire de conteneurs a augmenté. Et cela nécessite des mesures adaptées pour le fluidifier. La numérisation, qui apportera une contribution décisive aux ports est devenue une préoccupation centrale. Les solutions intelligentes de numérisation apporteront en fait les informations dans le format que les opérateurs souhaitent, en les

intégrant jusque dans les applications d'entreprise portuaire. Le gouvernement a également étudié deux projets de décrets exécutifs concernant le renouvellement de licences pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques. Ces renouvellements visent à assurer la continuité des services de télécommunications tout en améliorant les offres techniques et commerciales, permettant ainsi aux particuliers et aux entreprises d'accéder à l'Internet par satellite et à la transmission de données à large bande. En prévision des perturbations météorologiques, le gouvernement a évalué les mesures déjà prises et celles devant être prises, notamment en ce qui concerne la prévention des crues et des inondations, et l'intervention rapide pour gérer les conséquences des intempéries. Enfin, le gouvernement a passé en revue les mesures et procédures prises par les différents secteurs dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée sociale, dans tous ses aspects.

Y.S.

SPÉCIALISÉE DANS LA LOGISTIQUE

La compagnie maritime turque Medkon Lines dessert le port d'Alger

Le port d'Alger fait partie désormais des destinations retenues par la compagnie maritime turque spécialisée dans la logistique Medkon Lines. La compagnie maritime turque Medkon Lines a relancé son service maritime à courte distance entre l'Es-

pagne et la Tunisie commencé en février de cette année et suspendu en juillet en incluant Alger dans sa programmation. La compagnie rétablit maintenant le parcours des conteneurs avec des changements de rotation. Concrètement, « le service repris

ne maintient pas la même rotation de ports que dans le passé, puisque l'itinéraire inclut une nouvelle escale à Alger (Algérie), ce qui implique l'élimination des escales à Barcelone et Sfax (Tunisie) », selon Alphaliner. La ligne est reprise le 13

septembre prochain du terminal CSP Iberian Valencia Terminal avec le navire 'Medkon KRM', par une rotation de jours qui se configure comme suit : Valence, Rades (Tunisie), Alger (Algérie) et à nouveau l'enceinte espagnole.

LA TENDANCE EST À LA HAUSSE

L'Algérie, gros exportateur de GNL vers la Turquie

Les exportations algériennes de GNL vers la Turquie prennent de l'ampleur ; elles ont atteint des niveaux importants au cours du premier semestre de l'année en cours. Cela permet de consolider la position de Sonatrach en matière d'exportation vers ce pays. Selon les données

publiées par la plateforme « Energie », les exportations algériennes de gaz liquéfié vers La Turquie au cours de la période allant de janvier à juin 2024 ont atteint un niveau de 2,17 millions de tonnes. L'Algérie est le plus grand exportateur de gaz liquéfié vers la Turquie. En 2023, l'Algérie

a pu dépasser le volume convenu dans le contrat conclu entre les deux pays, estimé à 3,2 millions de tonnes par an, pour atteindre 4,3 millions de tonnes, soit une augmentation de 1,1 million de tonnes. La Turquie est devenue l'un des clients traditionnels de l'Algérie pour l'importation de

ce produit, puisque le premier contrat conclu entre les deux pays remonte à 1988 et que le contrat a été renouvelé en 2014 pour une durée de 10 ans, avant que les responsables des deux pays ne décident de le prolonger jusqu'en 2027.

R.E

La moudjahida Zakia El Mehdaoui n'est plus

La moudjahida Zakia El Mehdaoui, figure emblématique de la résistance contre le colonialisme français, est décédée à l'âge de 83 ans, selon des sources proches de la famille. Née en 1941 à Bologhine, Alger, Zakia El Mehdaoui a rejoint les rangs de la Révolution algérienne dès son jeune âge. Elle a participé à de nombreuses opérations ciblant les symboles de l'occupation française, jusqu'à son arrestation en 1957. Durant son emprisonnement, son transfert vers la prison de Fresnes, en France, lui a permis d'échapper à une condamnation à mort. Après l'indépendance de l'Algérie, Zakia El Mehdaoui a exercé la profession d'avocate pendant plusieurs années, contribuant ainsi à la justice et à la défense des droits.

DANS UN CONTEXTE MONDIAL CHANGEANT

Les cours du pétrole hésitent

Les cours du pétrole hésitent hier, alors que les acteurs du marché évaluent la probabilité d'un accroissement de l'offre. Ils se préparent également à la publication de nouveaux indicateurs essentiels pour comprendre la trajectoire économique américaine.

BRENT ET WTI EN HAUSSE

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, a grimpé de 0,54 % vers 11h40, atteignant 74,15 dollars, après avoir touché un plus bas de 72,63 dollars, le niveau le plus bas depuis décembre 2023. De son côté, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en octobre, a enregistré une légère hausse de 0,57 %, se chiffrant à 70,74 dollars. Plus tôt dans la séance, le WTI était tombé à 69,19 dollars le baril, un niveau également inédit depuis décembre 2023. Après une chute significative la veille, les prix oscillent en fonction d'une augmentation potentielle de

l'offre de l'Opep+ et de la Libye, selon les analystes.

PERSPECTIVES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Début juin, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep+) et ses alliés avaient annoncé leur intention d'accroître leur production à partir d'octobre, en mettant fin aux réductions volontaires supplémentaires de certains membres. Cependant, des informations de l'agence Bloomberg, révélées mercredi, indiquent que l'alliance envisage de retarder la mise en œuvre de ce plan, ce qui a contribué à faire remonter les cours.

La conjoncture économique morose en Chine, premier importateur de pétrole, laisse présager une faiblesse de la demande et un potentiel déséquilibre, avec une offre susceptible d'augmenter. Aux États-Unis, l'activité industrielle a continué à se contracter en août, selon

l'indice ISM publié mardi. La fin de la saison estivale dans l'hémisphère nord pourrait également entraîner une baisse de la demande en essence.

ÉTAT DU MARCHÉ PÉTROLIER

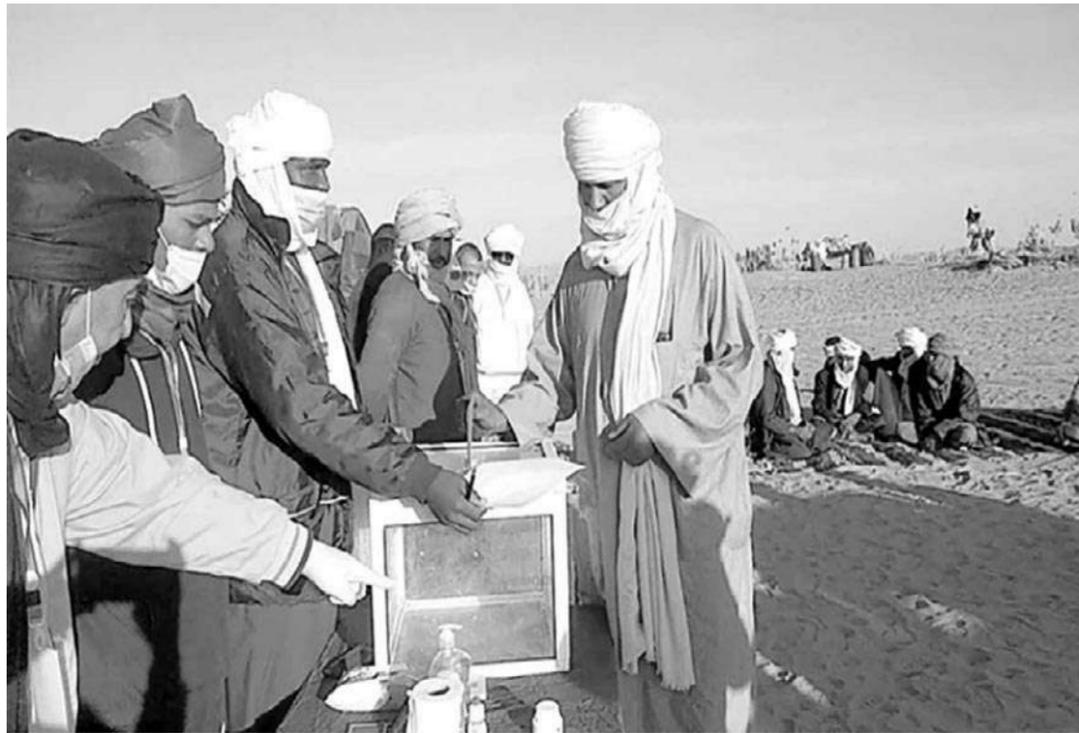
Malgré la faible demande chinoise de pétrole, certains experts estiment que « le marché pétrolier pourrait s'avérer sous-approvisionné », car la demande reste forte dans d'autres pays. Cette dynamique pourrait influencer les prix à court terme et les décisions des producteurs. Par ailleurs, l'attention des investisseurs se portera sur le rapport économique de la Fed, connu sous le nom de « Livre beige », qui est une enquête réalisée auprès des entreprises et acteurs économiques. Les statistiques sur l'emploi américain (JOLTS) en juillet seront également scrutées de près, car elles pourraient fournir des indications supplémentaires sur la santé de l'économie américaine.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Début du vote dans les zones enclavées du Sud

Des équipes d'encadreurs ont été déployées pour la gestion de l'opération dans ces bureaux itinérants, tout en fournissant tous les moyens nécessaires, y compris des véhicules tout terrain en raison des chemins difficiles qui caractérisent ces zones reculées du Sud.

L'opération de vote des populations nomades et des zones reculées et enclavées dans les wilayas du sud du pays a débuté hier matin au niveau des bureaux itinérants, dans le cadre de l'élection présidentielle du 7 septembre. L'opération concerne un nombre important d'électeurs inscrits dans les bureaux de vote : 116.064 électeurs répartis dans 134 bureaux, dans 51 communes, au niveau de 16 wilayas. Ces électrices et électeurs sont ainsi appelés aux urnes. Ils pourront se rendre dans les bureaux de vote pour accomplir le droit civique. Ils pourront donc le faire de mercredi 4 septembre à samedi 7 septembre et ce de 8h00 à 19h00. Les 134 bureaux de vote itinérants sont répartis comme suit : 4 à Adrar, 4 à Laghouat, 4 à Béchar, 29 à Tamanrasset, 6 à Ouargla, 9 à Illizi, 12 à Tindouf, 21 à El Oued, 1 à El M'Ghaier, 9 à Naâma, 7 à Timimoun, 6 à Bordj Badji Mokhtar, 6 à Béni Abbès, 4 à In Salah, 3 à In Guezzam et 9 à Dja-



net. Dans la wilaya de Tindouf, l'opération de vote débutera au niveau de 12 bureaux itinérants, 72 heures avant la date du scrutin et la wilaya de Ouargla a mis en place à son tour 6 bureaux itinérants se situant dans des zones reculées de la daïra frontalière d'El Borma. La wilaya d'Adrar s'est dotée, quant à elle, de 4 bureaux itinérants dans lesquels le processus de vote débute 24 heures avant le 7 septembre courant. Ces bureaux sont répartis à travers les communes de Tsabit, Timi et Reggane. Dans la wilaya frontalière de Bordj Badji Mokhtar, 6 bureaux

itinérants ont été mis à disposition pour démarrer le processus de vote 48 heures à l'avance, au profit des bédouins nomades dans les communes de Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine. La wilaya de Djanet, située à l'extrême sud-est du pays, sera dotée de 9 bureaux itinérants dans lesquels le scrutin sera avancé de 72 heures. De son côté, la wilaya de Tamanrasset compte 29 bureaux itinérants pour un électoral de 21.603 électeurs inscrits. Le processus de vote débutera au niveau de 19 bureaux itinérants 72 heures avant le jour du scrutin et 10

autres 48 heures avant. Pour la wilaya d'In Salah, 4 bureaux itinérants ont été mobilisés et le processus de vote débutera au niveau de 2 bureaux avant 48 heures et au niveau des deux autres avant 24 heures. Quant à la wilaya de Béchar, il existe 4 bureaux itinérants dans lesquels le processus de vote commence 72 heures avant le jour du scrutin, tandis que le vote débutera 24 heures avant le scrutin dans un bureau mixte. En prévision de ce rendez-vous électoral, les délégations de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), ont

réussi à réunir toutes les conditions et tous les moyens humains et matériels dans les wilayas concernées, dont la finalité est de garantir le bon déroulement du scrutin. La souplesse de la procédure relative au scrutin permet de mieux encadrer l'opération de vote. En effet, l'article 132 de la loi organique se rapportant au régime électoral stipule que le président de l'ANIE « peut, à la demande du coordonnateur de la délégation de la wilaya de l'ANIE, décider d'avancer l'ouverture du scrutin de 72 heures maximum dans les communes où il n'est pas possible de procéder aux opérations de vote le jour même du scrutin, à cause de l'éloignement et la dispersion des habitants, et cela selon une décision qui sera publiée immédiatement par tous moyens appropriés ». Il peut également décider d'avancer l'ouverture du vote d'un maximum de 72 heures pour toute autre raison dans une commune déterminée. Des équipes d'encadreurs ont été déployées pour la gestion de l'opération dans ces bureaux itinérants, tout en fournissant tous les moyens nécessaires, y compris des véhicules tout terrain en raison des chemins difficiles qui caractérisent ces zones reculées du sud, en plus de permettre aux observateurs et représentants des trois candidats à l'élection présidentielle de suivre le processus électoral.

Y.S.

VOTE DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

L'opération se poursuit

L'opération de vote des membres de la communauté nationale établie en Afrique du Sud, s'est poursuivie, hier au niveau du bureau de vote de l'Ambassade d'Algérie à Pretoria, pour l'élection présidentielle du 7 septembre. Dès 08h00, les membres de la communauté nationale établie en Afrique du Sud se sont rendus au bureau de vote à l'Ambassade d'Algérie à Pretoria. L'ambassadeur Saad Maandi avait voté lors du premier jour du processus électoral, qui avait débuté lundi et qui se poursuivra jusqu'au 7 septembre 2024. Afin de mener à bien ce rendez-vous électoral majeur et d'accueillir les électeurs dans des conditions optimales, l'Ambassade d'Algérie à Pretoria avait mobilisé tous les moyens matériels et humains. Les membres de la communauté nationale établie en Jordanie ont également commencé, hier à accomplir leur devoir électoral dans les deux bureaux de vote ouverts dans ce pays. L'ambassade d'Algérie en Jordanie a ouvert deux bureaux de vote, dont un itinérant, pour couvrir les gouvernorats comptant des membres de la communauté nationale. Le premier bureau, ouvert au siège de l'ambassade, reçoit les Algériens résidant à Amman et dans la région sud du Royaume hachémite, alors que le bureau itinérant a ouvert ce matin dans le gouvernorat de Mafraq, avant de se déplacer jeudi à Zarqa et vendredi à Irbid, pour permettre aux membres de la communauté établie dans ces régions d'accomplir leur devoir élec-

toral, sachant que les opérations de vote en Jordanie se poursuivront jusqu'à samedi 7 septembre 2024. Le vote pour l'élection présidentielle se poursuit par ailleurs pour la communauté nationale inscrite dans la circonscription électorale de Barcelone (Espagne), avec une affluente croissante vers les bureaux de vote, a déclaré hier le Consul général d'Algérie à Barcelone, Abdelhakim Amouche. Dans une déclaration à l'APS, M. Amouche a indiqué que "le scrutin se poursuit dans tous les bureaux de vote dans de bonnes conditions d'organisation et dans une ambiance festive au sein de la communauté nationale, enthousiaste à l'idée d'accomplir son devoir national et d'exercer son droit de choisir et de souligner, comme à chaque occasion, son lien étroit avec le pays". Il a signalé qu'"en coordination avec le délégué de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) à Barcelone, toutes les ressources humaines, matérielles et logistiques ont été mobilisées pour assurer le bon déroulement de l'opération électorale, au niveau des sept bureaux que compte la circonscription électorale de Barcelone". M. Amouche a, en outre, fait part de l'ouverture d'un bureau de vote au siège du Consulat général à Barcelone et de six autres bureaux dans des villes éloignées, afin de "faciliter aux citoyens l'accomplissement de leur devoir électoral, en leur épargnant le déplacement et les dépenses de voyage coûteux pour se rendre à Barcelone".

Des bureaux de vote ont été aussi ouverts dans les villes de Lleida, Saragosse, Pampelune, Logroo, Vitoria et Palma de Majorque, à travers lesquels le corps électoral a été réparti, supervisés par 49 encadreurs, en plus des équipes de soutien et d'accompagnement, selon le Consul général d'Algérie à Barcelone, qui a souligné que le transport des électeurs vers les bureaux de vote a été également facilité. Afin de faire de cette échéance importante un succès, le mouvement associatif activant dans la circonscription consulaire de Barcelone s'est mobilisé pour la sensibilisation sur l'importance de ce scrutin au sein de la communauté nationale, qui a favorablement accueilli ces campagnes, prouvant une fois de plus qu'elle est une partie intégrante du pays, a ajouté le même diplomate, appelant à l'occasion à une "large" participation aux élections pour "renforcer le processus démocratique et contribuer efficacement dans l'édification de l'Algérie. Il est à noter que le corps électoral de la communauté nationale à l'étranger compte 865.490 électeurs, dont 45% de femmes, selon les chiffres de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Celle-ci encadre le corps électoral à l'étranger à travers 117 commissions réparties comme suit: 21 dans les pays africains, 18 en France, 30 dans le reste des pays européens, 22 dans les pays arabes et 26 en Asie et en Amérique.

R.N.

L'ANIE SE MOBILISE

Toutes les dispositions mises en place

Les délégations de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) ont terminé la mise en place de l'ensemble des dispositifs nécessaires pour permettre aux citoyens de voter dans les meilleures conditions à l'Est du pays. Dans la wilaya de Constantine, plus de 12.000 personnes ont été mobilisées pour l'encadrement des bureaux et centres de vote de ses douze communes et plusieurs sessions de formation sur l'accueil et l'accompagnement des citoyens durant l'opération électorale ont été organisées à leur intention. A Batna, la délégation de wilaya de l'ANIE a achevé les préparatifs nécessaires pour permettre au corps électoral local composé de 673.152 inscrits d'exprimer ses voix à travers les 452 centres et 1.944 bureaux de vote encadrés par 38.000 agents. Dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, la liste des 9.634 encadreurs des bureaux et centres de vote a été arrêtée et toutes les dispositions relatives au matériel, aux documents électoraux, à la restauration et au transport des encadreurs ont été mises en place. A Sétif, la délégation de wilaya de l'ANIE a parachevé la totalité des préparatifs liés à la tenue du scrutin avec notamment la mobilisation de 19.986 encadreurs ainsi que des moyens de transport nécessaires. APS.

UNITÉ NATIONALE ET LUTTE CONTRE L'AGRESSION SIONISTE

Le Comité exécutif de l'OLP réaffirme ses engagements

Le comité a condamné l'escalade des agressions, des incursions et des blocus israéliens en Cisjordanie, y compris à Jérusalem, dans le cadre d'une campagne plus vaste qui s'intègre au génocide en cours dans la bande de Gaza. Le Comité exécutif de l'OLP a affirmé que ces actions visaient à terroriser la population palestinienne, et à nier ses droits nationaux légitimes.

Lors d'une réunion tenue lundi dernier, le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a réaffirmé sa priorité de faire face à l'occupation israélienne, ainsi qu'au génocide et au nettoyage ethnique en cours contre le peuple palestinien. Le Comité exécutif de l'OLP a en outre souligné à la nécessité de renforcer l'unité nationale, tant au niveau local qu'au niveau national. Le comité a condamné l'escalade des agressions, des incursions et des blocus israéliens en Cisjordanie, y compris à Jérusalem, dans le cadre d'une campagne plus vaste qui s'intègre au génocide en cours dans la bande de Gaza. Le Comité exécutif de l'OLP a affirmé que ces actions visaient à terroriser la population palestinienne, et à nier ses droits nationaux légitimes, notamment le droit à un État indépendant et le droit au retour des réfugiés. Le Comité exécutif de l'OLP a critiqué les tentatives délibérées d'Israël de déplacer le peuple palestinien, et d'imposer une réalité de nettoyage ethnique sur son territoire. Il a souligné que « de tels projets seront contrecarrés par la résilience, l'unité et la détermination du peuple palestinien dans sa détermination à rester sur sa



terre et dans sa résistance unifiée contre l'occupation ».

Le comité a souligné que l'offensive de l'occupation israélienne dans les provinces de Jénine et de Tulkarem est une continuation du génocide en cours à Gaza, appelant à des efforts intensifiés, pour demander des comptes à l'occupation. Il a également exhorté la Cour pénale internationale à émettre des mandats d'arrêt contre les dirigeants israéliens.

Le Comité exécutif de l'OLP a affirmé que « le peuple palestinien va inévitablement vaincre les tentatives visant à saper la cause nationale et les plans de déplacement, à la fois à Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem ». Le comité a décidé de se mobiliser sur tous les fronts, y compris sur les scènes politiques et internationales, pour faire face aux plans de l'occupation israélienne et à l'agression continue contre le peuple palesti-

nien. Il a également appelé à une action urgente avec les nations mondiales, arabes et islamiques, affirmant que le peuple palestinien, qui continue de faire des sacrifices importants pour ses droits et les causes arabes et islamiques plus larges, restera uni, résilient et déterminé dans sa lutte contre l'occupation et la violence des colons, quel qu'en soit le prix.

Y.B

POUR « ÉMISSION D'UN CHÈQUE SANS PROVISION » Levée de l'immunité parlementaire d'un député

La Cour constitutionnelle a décidé de lever l'immunité parlementaire d'un autre député de l'APN pour des affaires d'émission de chèque sans provision » et de « bénéfice d'avantages injustifiés ». Il s'agit du député du groupe des indépendants Hichem Chekhab. La Cour constitutionnelle a décidé de lever l'immunité parlementaire d'un autre député de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour des affaires d'émission de chèque sans provision » et de « bénéfice d'avantages injustifiés », selon la décision publiée au dernier Journal officiel (N° 60). Il s'agit du député du groupe des indépendants Hichem Chekhab, de la circonscription électorale de Khenchela, même si la Cour n'avait pas mentionné les initiales du député (Ch. H.). La Cour précise que le premier dossier « concerne le délit d'émission de chèque sans provision, conformément à l'article 374 du code pénal, suite aux onze (11) requêtes de citation directe à comparaître déposées par maître (B.N.E) avocat au barreau de Tlemcen devant le procureur de la République près le tribunal de Khenchela contre le nommé (CH.H) gérant de la société à responsabilité limitée (SARL) signataire du chèque émis pour avoir commis le délit d'émission de chèque sans provision au préjudice de la société à responsabilité limitée (SARL) dénommée NIQABAL, représentée par son gérant, dont le siège est implanté dans la zone industrielle n° 34 Ifraz, n° 5 commune de Tlemcen ». Le deuxième dossier concerne lui « la plainte avec consti-

tution de partie civile déposée par le nommé (F.M), en date du 23 février 2020, devant le doyen des juges d'instruction du tribunal de Khenchela portant sur des dépassements et des irrégularités dans la gestion des fonds des œuvres sociales de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Khenchela ». La Cour a également indiqué que dans sa correspondance adressée au président de l'APN concernant ce cas, « le ministre de la justice, garde des sceaux, a indiqué que l'intéressé a été condamné définitivement en vertu de trois jugements rendus par le tribunal de Hussein Dey, le 30 novembre 2023, et qu'il a été reconnu coupable du délit d'émission de chèque sans provision et condamné à six (6) mois de prison avec sursis et à une amende de 200 000 DA ». Il est à signaler que celui-ci est le huitième parlementaire qui voit son immunité levée par la Cour constitutionnelle pour diverses raisons, depuis le début de l'année. Le 1er février dernier, il a été men-

tionné dans une décision publiée au JO que la Cour constitutionnelle (CC) a décidé de lever l'immunité parlementaire du membre du Conseil de la Nation Abdelkader Djadia, du Parti du Front de libération nationale (FLN) pour des faits relatifs aux chefs d'accusation d'« outrage à un corps constitué », « discours de la haine » et « propos outrageants à l'égard du Président du Conseil de la Nation ». Près de deux mois plus tard, la Cour a levé l'immunité parlementaire d'un membre du Conseil de la Nation et de six députés pour diverses raisons notamment pour des affaires liées à la corruption, faux et usage de faux ou même à des infractions au code électoral, entre autres. Pour ce dernier cas, il s'agit d'une sénatrice de Skikda (F. B. G.) qui a été accusée d'acheter des voix à l'occasion du renouvellement partiel du Conseil de la nation de février 2022, à l'occasion duquel elle s'est fait élire à la chambre haute du parlement.

Intense activité d'Ahmed Attaf à Pékin

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu hier à Pékin en Chine, avec le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, M. Ma Zhaoxu. Selon un communiqué du ministère, les deux diplomates ont évoqué les moyens et les possibilités du renforcement des relations entre les deux pays, en plus du renforcement du travail de coordination entre les deux pays, et ce, conformément aux résultats de la visite d'Etat effectuée par le Président Tebboune en Chine. Le ministre Attaf s'est également entretenu ce mercredi avec son homologue mauritanien, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, rapporte la même source. Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, prend part à Pékin (Chine) aux travaux de la 9e session de la réunion ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine.

La Tunisie va importer 21 000 tonnes de sucre produit en Algérie

La Tunisie va prochainement importer une quantité considérable de sucre produit en Algérie. L'annonce a été faite par le directeur de l'Observatoire national de l'approvisionnement et des prix au ministère du Commerce, Ramzi Trabelsi, dans une déclaration accordée à la radio

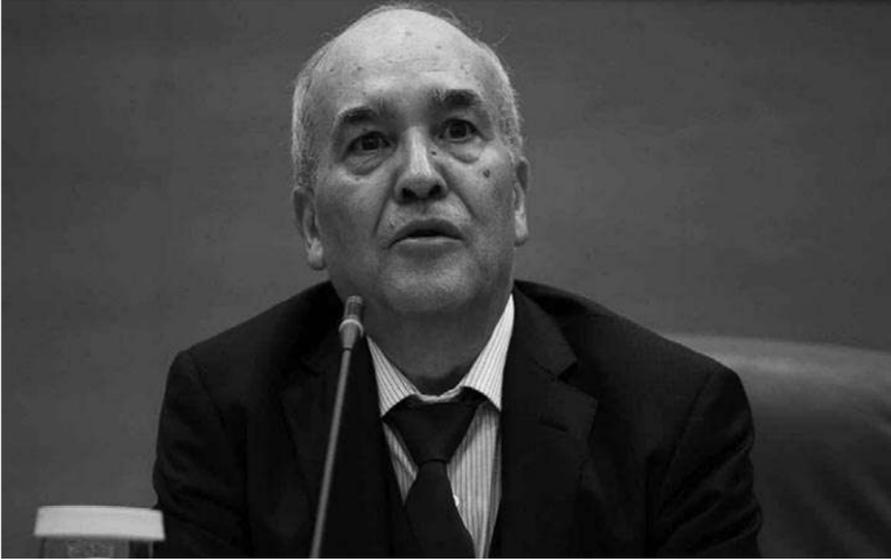
tunisienne Mosaïque FM. Le même responsable a annoncé que 21 000 tonnes de sucre seront importés de l'Algérie, qui arriveront successivement par expéditions. Ces quantités de sucre s'ajouteront aux quantités disponibles dans les entrepôts

de la Chambre de Commerce Tunisienne, estimées à 24 mille tonnes, a-t-il ajouté.

Avec l'arrivée de la quantité de sucre en provenance d'Algérie, le responsable tunisien s'attend à « une amélioration progressive » du marché.

ABDERRAHMANE MEBTOUL S'EXPRIME SUR LE RÔLE DE L'INTELLECTUEL ET DU JOURNALISTE :

« L'Algérie a besoin surtout de médias lucides »



Abderrahmane Mebtoul, expert international, estime qu'au sein d'un monde de l'audiovisuel et de la communication qui connaît un bouleversement sans précédent, super-médiatisé, avec le développement des sites qui prendront de plus en plus d'importance, on ne peut séparer le rôle de l'intellectuel, non l'intellectuel organique aux ordres et celui du journaliste dans le cadre du redressement national

« D'une manière générale, le rôle du journaliste et de l'intellectuel est de favoriser la tolérance et le dialogue des civilisations d'où l'importance de la société civile qui en ce XXI^e siècle, à côté des Etats et des organisations internationales sera déterminant. « Le repli sur soi serait préjudiciable à notre prospérité commune et engendrerait d'inévitables tensions sociales. L'ère des confrontations n'a eu

cours que parce que les extrémismes ont prévalu dans un environnement fait de suspicion et d'exclusion. Connaître l'Autre, c'est aller vers lui, c'est le comprendre, mieux le connaître. A ce titre je considère que le rôle de l'intellectuel, du journaliste ou de toute personne qui a un pouvoir de décision à quelque niveau qu'il soit, est d'éviter tant la sinistrose, le dénigrement gratuit que l'autosatisfaction source de névrose collective ; mais d'émettre des idées dans le cadre d'un débat contradictoire et des actions positives collant tant aux nouvelles mutations mondiales qu'avec la réalité interne de la société. « A l'ère d'Internet le monde est devenu une maison en verre, l'Algérie a besoin surtout d'un regard lucide. Il s'agit de dire la vérité, rien que la vérité, l'objectif ultime étant la défense des intérêts supérieurs de l'Algérie ».

Les métiers de journaliste se meurent dans l'anonymat

Une presse paradoxale est en train de prendre racine en Algérie. Il est vrai que les transformations induites par internet et la presse électronique ont été importantes, mais la presse dans les pays qui ont cette tradition, ont su résister aux mauvais vents.

On ne peut pas dire que ce soit le cas chez nous : plus de titrers ni de chroniqueurs, ni d'éditorialistes, ni de grand reporter, etc. Les métiers de journaliste disparaissent les uns après les autres. Au rythme actuel, intervieweur, journaliste d'investigation et enquêteur auront également bientôt disparu de la presse. Aux nouvelles recrues, on « livre » la page culturelle, qui, dans un monde connaisseur, ne devrait être tenue que par des sommités. Allez



demander aux grands quotidiens du monde de mettre une seule ligne sur les pages culturelles et vous verrez avec quelle réprobation vous seriez éconduit ! On ne touche pas à ces pages

nobles sans être soit même un grand homme de lettres, une personne qui lit, bon an mal an, 50 à 100 livres jaunies par le temps.

Quand Dris Basri reconnaissait son impuissance devant la presse algérienne

En son temps, Boumediene avait sous la main un grand journaliste qui avait son mot dans le monde médiatique, en Paul Balta, qu'on présentait notamment, de 1970 à 1985, comme étant le « spécialiste du Proche-Orient et du Maghreb » au quotidien « Le Monde ». Malgré le peu de

diversité de cette presse des années 70-80, l'Algérie se maintenait à un rang respectable par des contenus de haut vol, tant en culturel, politique, économie et agriculture. Tant et si bien qu'un grand ennemi de l'Algérie, l'homme fort du Royaume alaouite, Dris Basri, avouait son impuissance à contrecarrer l'efficacité de la presse algérienne. Driss Basri était ministre de l'Intérieur et de l'Information durant 20 ans sous le règne du roi Hassan II.

C'était l'époque où Dris Basri, malgré son extrême hostilité à l'Algérie, faisait son aveu d'échec et reconnaissait la supériorité de la presse algérienne sur celle du Maroc. Un témoignage, un aveu qui valent leur pesant d'or.

Concernant la presse algérienne, il disait ceci : « Ce sont de bons journaux, dix fois plus lus et diffusés que les nôtres. » (Source : « L'exil et le royaume », sur Jeune Afrique, 2005).

RÉVOQUÉ DE RMC POUR SA CRITIQUE CONTRE LE MAROC

Le journaliste algérien Mehdi Ghezzar défendu par ses pairs

Evincé de RMC pour ses propos critiques et sans concessions (mais dans les limites de l'analyse), Mehdi Ghezzar par plusieurs journalistes en France même, où le diktat israélo-marocain est très perceptible. Pour ces journalistes indépendants, « il n'y a rien d'offusquant à pointer du doigt le tourisme sexuel et la pédophilie qui sévit au Maroc, comme

l'ont fait maints reportages journalistiques en France – comme TV5 Monde, France Tv info, Le Monde, etc. ou des rapports d'ONG. Personne non plus n'a été étonné par les propos de Ghezzar sur l'étendue du trafic de drogue au Maroc (Bled du kif, selon l'intitulé de l'ouvrage de l'anthropologue marocain Khalid Mouna), ni sur les « mouches sionistes »

ou sur l'influence d'André Azoulay au Maroc, dont le journal le Times d'Israël lui-même expliquait le rôle primordial dans le rapprochement entre le Makhzen et le régime sioniste. Une analyse juste qu'on ne souhaitait pas entendre sur un média français de cette audience. Voilà tout le problème des Marocains et de leurs relais au sujet de Mehdi Ghezzar.

HOMMES POLITIQUES, EURODÉPUTÉS ET JOURNALISTES PASSENT À LA CAISSE

Le Makhzen corrompt les médias à 6 000 euros/pièce

« A la guerre comme à la guerre ! ». Pour le Maroc, l'objectif principal est de se redorer le blason et ternir l'image de son voisin, l'Algérie. Pour cela, une véritable armée est recrutée à temps plein ou occasionnellement ; aussi le service se paie cash, à 6 000 euros l'article, s'il s'attaque à l'Algérie ou s'il fait la place belle au Maroc. On connaît le prix de la compromission depuis José Garçon et Mireille Duteil et les révélations de Chris Coleman. Depuis le début des événements de Guergarat, le Maroc redouble d'efforts pour porter sa voix le plus loin

possible, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au sein des eurodéputés de Bruxelles et ailleurs. Soutenu par une importante communauté de juifs sépharades, issus de l'«Alya» de 1948 et par leurs descendants, mais aussi par les loges, très actives au Maroc, par une caisse secrète, relevant directement des renseignements extérieurs, le Maroc fait travailler ses janissaires « à la pige ». 6 000 euros, c'est pratiquement la paie de deux mois, donc on ne crache pas dans la soupe, et comme déjà dit, les journalistes et les politiciens s'y sont

engouffrés en file indienne. Et à fond la caisse ! C'est une guerre invisible qui est menée par le Maroc contre l'Algérie, et dont rares sont ceux qui en connaissent les fils conducteurs. Il n'est que de voir la presse française pour s'en convaincre. Très présents au sein des médias lourds et de la presse écrite, la « 5^e colonne juive » en France carbure pour le projet marocain à plein régime. Un milliardaire comme Drahi, juif sépharade du Maroc, et propriétaire d'un groupe médiatique très influent dans l'Hexagone, a déjà mis toute sa machine médiatique au service

de Rabat. Ainsi, l'opérateur français Altice France, de Virgin Mobile, l'opérateur israélien Hot, Portugal Telecom, Altice Dominicana, l'américain Suddenlink (devenu Altice USA), ainsi que plusieurs médias dont BFM TV et RMC sont sa propriété et fonctionnent actuellement comme une « machine de guerre de propagande ». Toutefois, comme l'opinion publique, la vérité et le mensonge sont des concepts souvent insaisissables, les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous de cette machine de guerre lancée contre l'Algérie.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité : 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CULTURES STRATÉGIQUES DANS LES WILAYAS DU SUD

De grands investissements étrangers en perspective

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a inscrit de nouveaux grands investissements étrangers en matière de cultures stratégiques et ce, dans le cadre du couloir vert qui prévoit des facilitations pour l'investissement agricole dans les wilayas du Sud, a indiqué mardi un responsable au ministère.



Dans une déclaration à la Radio nationale, le directeur de l'organisation foncière et de la mise en valeur des terres au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Wahid Tefiani a fait savoir que "le ministère examine actuellement plusieurs grands projets dans le cadre du couloir vert", précisant que nombre de ces projets "sont déjà en cours de réalisation et en quête de superficies supplémentaires pour être achevés". Le même responsable dira que l'Of-

fice de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), annoncera de nouveaux portefeuilles d'investissement au profit des opérateurs économiques, comprenant des périmètres à mettre en valeur à travers les différentes wilayas du Sud, tout en proposant des espaces récupérés qui n'ont pas été exploités dans le cadre des portefeuilles précédents. Depuis 2021, quatre (04) portefeuilles d'investissement

ont été lancés au profit des souscripteurs via la plateforme numérique de l'ODAS, permettant la mise à disposition de 54 périmètres à mettre en valeur, couvrant près de 460.000 hectares dans 9 wilayas du sud, dont ont bénéficié 431 investisseurs. Wahid Tefiani a précisé que le ministère visait à optimiser la productivité de ces exploitations dont plusieurs n'ont pas encore entamé la production, d'où l'organisation par le ministère des

rencontres nationales avec les investisseurs pour examiner les problèmes auxquels ils sont confrontés. Il a souligné que les problèmes rencontrés par les investisseurs dans ce cadre concernaient principalement les ressources hydriques, l'électricité agricole et l'ouverture des pistes, rassurant que les autorités prenaient en charge ces questions. Le responsable du ministère de l'Agriculture a évoqué une nouvelle procédure décidée suite à une rencontre tenue au niveau du ministère de l'Energie et des Mines avec les représentants des secteurs concernés, laquelle a "permis de réviser l'espacement des puits qui a été réduit de 1.200 à 800/600 mètres, ce qui est à même d'augmenter la surface réellement utilisée pour chaque exploitation agricole de 50 à 60 %". Quant à l'électricité agricole, l'intervenant a indiqué que la majorité des exploitations étaient proches des points de raccordement électrique, ce qui rend leur raccordement au réseau électrique relativement moins coûteux pour les autorités concernées, se félici-

tant, par la même, de certains investisseurs qui ont résolu le problème d'électricité avant l'intervention des autorités. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural tiendra davantage de rencontres périodiques avec les investisseurs bénéficiaires de terres agricoles, dans le cadre du droit de concession auprès de l'ODAS, dans l'ambition de remédier aux problèmes en suspens et suivre le taux d'avancement des projets, selon le même responsable. Tefiani a rappelé que l'Etat procédera à la récupération des terres agricoles qui n'ont pas été mises en valeur en dépit de toutes les conditions favorables assurées, avant de les remettre à d'autres investisseurs plus aptes à investir. Tout en insistant sur le respect du cahier des charges, le même responsable a précisé que l'opérateur était interdit, dans ce contexte, de changer l'activité de son exploitation vers un secteur non stratégique ou de construire sur l'exploitation qu'après l'accord préalable du ministère de l'Agriculture.

N.S.

INDUSTRIE PHOTOVOLTAÏQUE NATIONALE

La capacité de production de la filière a augmenté de 35% en 2023

La capacité de production annuelle de l'industrie photovoltaïque nationale a augmenté en 2023 pour atteindre 469 MW, contre 346 MW en 2022, soit une croissance de 35%, selon le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). L'Algérie dispose en effet de six usines de montage et d'encapsulation des modules photovoltaïques (PV) à fin 2023, avec une capacité de production totale de 469 MW, en hausse de 123 MW par rapport à 2022, d'après les données fournies par le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, citées dans le 4ème bilan des réalisations dans le domaine des énergies renouvelables du CEREFÉ, rapporte l'agence APS. L'ensemble de ces usines a produit près de 12,47 MW, à travers l'emploi direct de 283 personnes, ajoute la même source. Le secteur industriel compte également deux usines de production des batteries solaires, avec une capacité de production totale annuelle avoisinant 19.000 unités, deux unités de fabrication de chauffe-eau solaires, deux fabricants de câbles solaires avec une capacité de production annuelle de 1.250 km, ainsi que quatre unités de production de structures et supports pour les systèmes PV. En 2023, trois nouvelles unités de production et fabrication de systèmes d'éclairage public solaire ont été inaugurées, avec une capacité de production annuelle de 510.000 unités, selon la même source. Au total, les 19 entreprises comptent environ 2.188 employés directs. Pour soutenir le développement de cette industrie, un appui

considérable a été apporté à la formation dans le domaine des énergies renouvelables (EnR). Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) comptait à fin 2023, près de 1.033 enseignants chercheurs et chercheurs permanents qui activent dans ce domaine, dont 87% de l'effectif total ont obtenu le diplôme de doctorat et 60% sont du rang magistral. En matière d'infrastructures de recherche et développement dans le domaine des EnR, le MESRS dispose de 46 laboratoires de recherche, deux centres de recherche (CDER et CRTSE) avec cinq unités de recherche et quatre plateformes technologiques et une Ecole nationale supérieure spécialisée en énergies renouvelables. Un réseau thématique de recherche en hydrogène a

été créé en 2023. De plus, durant la période 2020-2023, le MESRS a lancé 48 projets de recherche à impacts socio-économiques dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, dont 12 projets dans le domaine de l'hydrogène et 27 projets dans le cadre du Programme national de recherche (PNR) dans le domaine de la sécurité énergétique. En outre, un effort "remarquable" a été consenti ces dernières années par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels (MFEP) en matière d'encadrement, d'enseignement et de formation professionnelle dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, indique le rapport. Le MFEP dispose de 68 centres et établissements qui dispensent des formations dans le

domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, dotés des moyens et des outils pédagogiques requis pour assurer la formation des stagiaires et des apprentis, avec 93 formateurs qualifiés dans le domaine. Durant l'année 2022-2023, les établissements relevant du MFEP ont formé 1.222 diplômés dans les différentes spécialités inhérentes au domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, soit une progression de 49% par rapport au nombre de diplômés recensé durant l'année 2021-2022 et une hausse de 297% par rapport à l'année 2020-2021 (308 diplômés). Pour sa part, le nombre total des stagiaires diplômés dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, durant la période 2020 et 2023, s'élève à 2.351 diplômés.

NOUVELLE SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'INFRASTRUCTURES MARITIMES Rekhroukh préside l'AG constitutive du Groupe des Travaux Maritimes (G.T.M).

En application des décisions prises lors de la réunion du Conseil des ministres du 15 juillet 2024, qui a officialisé la création d'une société algérienne spécialisée dans les grands travaux maritimes, et conformément aux résolutions de la 187e session du Conseil des Participations de l'État tenue le 5 août dernier, le ministre des Travaux publics et des infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, a présidé avanthier, à son ministère, l'assemblée générale constitutive du Groupe des Travaux Maritimes

(G.T.M). Ladite réunion s'est tenue en présence des membres de l'assemblée générale, représentant les ministères des Finances, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, ainsi que des Transports. Rekhroukh a souligné, à cette occasion, l'importance pour l'Algérie de disposer d'un groupe spécialisé dans la réalisation d'infrastructures maritimes. Il a mis en avant les objectifs de la création de ce groupe, qui vise à renforcer les compétences et les capacités de l'outil national d'exécution, tout

en améliorant sa compétitivité face aux entreprises internationales et en lui permettant de bénéficier de grands projets d'infrastructure. Il a en outre insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents acteurs du nouveau groupe pour optimiser son rôle, ce qui contribuera au développement des infrastructures maritimes du pays et à l'amélioration de leur efficacité dans ce secteur stratégique. Le Groupe des Travaux Maritimes représente un outil essentiel pour la concrétisation des investissements prévus dans le développement des infrastructures maritimes, contribuant ainsi à la dynamique de l'économie nationale. Cela nécessite une mobilisation complète des ressources et des capacités pour atteindre divers objectifs, notamment la création d'emplois, la satisfaction des besoins de l'économie nationale, l'amélioration des services fournis et la mise à niveau des ports internationaux.

R.N.

N.S.

PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

Badani veut numériser le secteur de la pêche et de l'aquaculture

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a présidé une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets de numérisation du secteur de la pêche et de l'aquaculture, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Le ministre a

écouté, lors de cette réunion, des exposés sur la finalisation de la conception de trois plateformes numériques multiservices pour leur mise en service "prochaine" au profit des professionnels, précise le communiqué. Les trois plateformes concernent l'autorisation d'importation des moteurs

marins d'occasion de moins de cinq ans, l'inscription dans les établissements de formation du secteur, ainsi que l'inscription pour bénéficier de la prime incitative destinée aux producteurs du poisson Tilapia, note ledit communiqué.

PRODUCTION DE LAIT EN POUDRE

La première phase du projet intégré algéro-qatari lancée

Les travaux de réalisation de la première phase du projet intégré algéro-qatari, fruit d'un partenariat entre le Fonds national d'investissement (FNI) et la société qatarie Baladna pour la production de lait en poudre, ont été lancés, avant-hier, dans la commune de Tamakten (est de la wilaya d'Adrar).

La cérémonie du coup d'envoi de la première phase de cet important projet agricole s'est déroulée en présence du Secrétaire général (SG) du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Hamid Bensaâd, de l'Ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, du Directeur général (DG) du FNI, Kamel Mansouri, des représentants de la Société qatarie Baladna et des autorités locales. La première phase du projet consistera notamment en des travaux de prospection pour la réalisation des puits exploratoires avant l'élaboration d'une étude sur la nature des eaux souterraines, selon les explications fournies sur place à la délégation.

Hamid Bensaâd a, à cette occasion, indiqué que «la wilaya d'Adrar qui recèle d'importantes potentialités économiques, connaît aujourd'hui le lancement de la première phase de l'un des plus grands projets stratégiques dans le secteur de l'Agriculture en Algérie, à savoir celui de la production de lait en poudre qui s'étale sur une superficie de 117 000 hectares (ha)». Doté d'une enveloppe financière de plus de 3,5 milliards de dollars, ce projet d'en-



vergure qui entrera dans sa première phase de production en 2026, permettra de produire 50% des besoins nationaux en poudre de lait, d'approvisionner le marché local en viande rouge, en plus de générer 5 000 postes d'emploi directs et contribuer à la production des céréales et fourrages en application du système de rotation des cultures au niveau des trois périmètres agricoles relevant du projet, dira-t-il. Il a ajouté que la fluidité qui a caractérisé la mise en œuvre de l'accord de partenariat entre les parties au projet, signé en avril dernier, «réaffirme l'importance que les hautes autorités du pays

accordent à la promotion des investissements visant à répondre aux besoins nationaux en produits de large consommation et à réduire la facture d'importation, estimant que «cet investissement est le fruit d'un partenariat privilégié entre l'Algérie et le Qatar. Le même responsable a précisé que le plan national de développement des cultures stratégiques en cours de concrétisation sur le terrain dans des projets d'investissement nationaux et dans le cadre du partenariat avec des opérateurs économiques étrangers, vise à atteindre l'autosuffisance en céréales jusqu'en 2027, et ce,

à travers la mise à niveau de 500 000 ha de terres agricoles dans le sud, la création d'une superficie 220 000 ha pour la production du maïs, 20 000 ha pour les légumes secs et 300 000 ha pour les graines oléagineuses.

Le secteur a enregistré un vif engouement des investisseurs, tant nationaux qu'étrangers, selon Bensaâd soulignant que le ministère de l'Agriculture est train d'étudier plusieurs demandes de porteurs de projets désireux d'investir dans diverses filières stratégiques, telles que la céréaliculture, la production de plantes sucrières et oléagineuses ainsi que les légumes secs, a-t-il poursuivi.

L'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama a, de son côté, a souligné que les relations entre le Qatar et l'Algérie connaissent une dynamique accrue, grâce aux visites mutuelles et la coopération croissante et fructueuse fondée par les dirigeants des deux pays signalant que les projets d'investissement qataris en Algérie, font l'objet d'une attention particulière ainsi qu'un suivi permanent par les hautes autorités algériennes.

Le diplomate qatari, le projet «Baladna-Algérie» est considéré

comme une priorité dans le plan du gouvernement algérien en vue d'atteindre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance.

De son côté, le représentant de la Société qatarie «Baladna», Al-Ali Al-Ali, a fait savoir que la première phase du projet en question porte notamment sur la réalisation des forages d'exploration pour étudier la nature des eaux souterraines destinées à alimenter ce projet pilote, qui constitue, a-t-il dit, «une étape significative dans la coopération fructueuse entre les deux pays frères». «La deuxième phase du projet comprend la culture des céréales pour produire le fourrage nécessaire à l'élevage bovin laitier, avant la création d'exploitations agricoles dédiées à la production de viande rouge, alors que la phase finale verra la réalisation d'une usine de production de lait en poudre», a-t-il expliqué. La Société «Baladna» s'engage à développer l'industrie du lait en poudre en Algérie, à approvisionner le marché en viande rouge et à générer 5 000 postes d'emploi directs et 10 000 opportunités d'emploi temporaire au profit de la main d'œuvre locale, a encore précisé la même source.

R.E.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Faid se réunit avec la Mission algérienne chargée de présenter les progrès réalisés

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé, mardi, une rencontre avec la Mission algérienne chargée de la présentation, au niveau international, des progrès réalisés dans le processus de modernisation et de développement du système national de prévention et de lutte contre les risques du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, se félicitant des efforts accomplis dans cette démarche, selon un communiqué du ministère. Dans son allocution d'ouverture, Laaziz Faid a souligné l'impératif d'as-

surer la continuité en maintenant un rythme soutenu dans les travaux des groupes de travail spécialisés, et de renforcer la coordination entre les parties prenantes afin de moderniser le système national et le mettre en conformité avec les normes internationales en vigueur. Le ministre des Finances a affiché son «soutien total» et ses encouragements «sincères» aux membres de la Mission dans leurs travaux, mettant en avant l'importance de cette rencontre qui «intervient pour réaffirmer l'engagement politique aux plus

hauts niveaux, de soutenir et d'accompagner les efforts consentis par les organismes nationaux concernés pour moderniser et développer le système national de prévention et de lutte contre les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme». Faid a affirmé que ces activités, notamment sur le plan international, constituaient une opportunité pour passer en revue les réalisations de l'Algérie et mettre en avant l'évolution accomplie dans ce domaine. Enfin, le ministre a salué l'esprit de solidarité et du

travail collectif qui ont caractérisé les travaux des groupes de travail spécialisés au sein de la Commission nationale d'évaluation des risques du blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et du financement de la prolifération des armes de destruction massive, soulignant que «ces efforts, malgré les défis, constituent un appui fort face aux prochaines étapes pour améliorer la performance du système national de prévention et de lutte contre les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme».

PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ (TÉBESSA)

Fin des travaux du raccordement de la mine de Bled El Hadba à la ligne ferroviaire

Le Directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), Azzedine Fridi a annoncé, avant-hier, la fin des travaux de raccordement de la mine de phosphate de Bled El Hadba (Tébessa) à la ligne ferroviaire dans le cadre de la réalisation du projet de la ligne ferroviaire minière Est reliant plusieurs mines aux usines de traitement et de transformation. Azzedine Fridi a déclaré que «les travaux de réalisation du tronçon ferroviaire reliant la mine de phosphate de Bled El Hadba et la ligne ferroviaire minière Est sur une distance de 23 km, sont terminés après leur lancement il y a une année», ajoutant que «le projet a été réalisé dans les délais impartis». Ledit tronçon, poursuit le responsable, permettra le transport du phosphate depuis la mine de Bled El Hadba vers les usines de transformation au niveau de Oued Keberit (Skikda).

Le projet de modernisation et de dédoublement de la ligne ferroviaire minière Est, s'étendant du port d'Annaba à

Tébessa sur une distance de 422 km constitue l'un des projets stratégiques de l'Etat algérien dans le cadre du renforcement de l'infrastructure accompagnant le projet de phosphate intégré, car cette ligne constitue l'axe principal de liaison entre ses unités, tout en renforçant les capacités de transport des produits miniers en adéquation avec les besoins de ce projet d'envergure dans ses différentes phases.

Il contribuera à renforcer le transport de voyageurs et de marchandises depuis Tébessa vers l'ensemble du réseau national ferroviaire.

Les travaux de modernisation, de dédoublement et de rectification de la ligne minière Est ont été répartis sur quatre (4) tronçons dont le tronçon nord Annaba-Bouchehouf (Guelma) sur une distance de 54 km faisant l'objet de travaux de modernisation, de dédoublement et de rectification du tracé, lesquels ont été confiés au groupement d'entreprises composé de «Cosider TP, Infra Rail, Infrafer Spa, GCB, Cosider OA, SERO-EST.

Les missions de contrôle et de suivi ont été confiées au groupement de bureaux d'études constitué de SETS-Sétif, LCTP, SAETI, SIDEM, a-t-on appris de l'Agence ANESRIF. Le tronçon du centre comprend deux lignes: l'une s'étend sur 121 kilomètres, reliant Bouchehouf à Dréa (Souk Ahras), et l'autre sur 30 kilomètres entre Dréa et Oued Keberit (Skikda). Les travaux de réalisation de ces deux lignes débiteront bientôt.

Quant au tronçon sud, reliant Oued Keberit à Djebel Onk (Tébessa) sur une distance de 152 kilomètres, les travaux de dédoublement sont entièrement terminés par le groupement composé de «Cosider TP», «SAPTA», «Cosider OA» et «Infra Rail», sous le suivi et le contrôle du groupement de bureaux d'études constitué de «Setirail», «SET Sétif» et «LTP Sud». Le projet comprend également la réalisation de la ligne de contournement Tébessa-Tnoukela (Tébessa) sur une distance de 43 kilomètres, ainsi qu'un tronçon de raccordement à Bled Hadba sur 23 kilomètres. La

réalisation de ce projet a été confiée aux entreprises «Cosider TP», «Cosider OA», «SABTA» et «Infra Rail», sous le contrôle et le suivi des bureaux d'études «Site-rail», «SAT Sétif» et «LTP Sud». Dans ce cadre, Le DG d'ANESRIF a assuré que les travaux dans tous les tronçons avancent «selon les délais fixés par les autorités, pour être prêts avec le démarrage de la production dans les usines de traitement du phosphate, afin de transporter ce matériau de Oued Keberit à Annaba».

La ligne ferroviaire minière Est permettra de créer 14.000 postes d'emploi au profit de la population des cinq wilayas traversées par cette ligne. Une fois réceptionné, ce projet devra permettre le transport de plus de 10 millions de tonnes/an de phosphate extrait de Bled El Hadba, ainsi que sa transformation, son traitement et son exportation, générant ainsi des revenus pouvant atteindre deux milliards de dollars/an, de même qu'il permettra d'élargir et de diversifier les activités économiques et commerciales aux niveaux local et national.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : BOUMERDES
DAIRA DE : KHEMIS EL KHECHNA
COMMUNE : KHEMIS EL KHECHNA
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 096335379020029.
N° : 372...B.M. 171a...SG/2024

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 23/2024

Le président de l'assemblée populaire communale De khemis el khechna lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet SUIVI ET REALISATION D'UN BUREAU DE POSTE A OULED EL ARBI -part réalisation-

Toutes les sociétés et entreprises qualifiées dans le domaine Bâtiment activé principal de catégorie Trois (03) et plus ayant au moins deux (02) attestation de bonne exécution en bâtiment pour un montant supérieur ou égal à Trente Six Millions dinars algériens (36 000 000.00 DA) et plus signées par un maître d'ouvrage publics et une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2021.2022.2023) de Vingt Sept Millions dinars algériens (27 000 000.00 DA) et plus. Intéressées par le présente appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune De khemis el khechna contre paiement de Trois Mille (3000,00) DA au compte du trésorier intercommunal de khemis el khechna.

L'offre doit contenir (03) enveloppes :

A- Dossier candidature contient :

- 1- Déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée
- 2- Déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée
- 3- Copie du statut pour les SARL, SNC EUURL ou SPA
- 4- Copie de procuration ou délégation de signature au nom de l'entreprise.
- 5- Une copie du certificat de qualification et classification en cours de validité dans l'activité principale en Travaux Bâtiment catégorie Trois (03) et plus.
- 6- Copies des attestations d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATH).
- 7- Références Bancaires (RIB)
- 8- Copie des bilans comptables ou attestation de chiffre d'affaire des trois dernières années (2021.2022.2023) et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visé par les services des impôts)
- 9- Références professionnelles copie des attestations de bonne exécution en bâtiment signées par un maître d'ouvrage publics

Offre technique : L'offre technique doit contenir les pièces et documents suivants :

- 1- Le présent cahier des charges rempli, cacheté, signé, et daté par le soumissionnaire portant la mention (lu et accepté) manuscrite, avec précision des délais de réalisation.
 - 2- La déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
 - 3- Le planning des travaux signé et cacheté
 - 4- L'instruction aux soumissionnaires signée, cachetée et datée
 - 5- mémoire technique remplie, signée, cachetée et datée. Renforcé :
- A- Moyens humains : l'encadrement prévue pour le présent projet cité dans le mémoire technique doit être justifié par des pièces Justificatives : Diplôme, et attestation d'affiliation à la CNAS (individuelle) moins de 03 mois à la date d'ouverture.
- Les ouvriers à mettre à la disposition du projet cités dans le mémoire technique doivent être justifiée et confirmée par les mises à jour CNAS- CACOBATH pour l'attributaire du marché
- B- Moyens Matériels à mettre dans le cadre du présent projet cités dans le mémoire technique Justifiés par les pièces :
- Carte Grise (ou n'importe quelle pièce justifier la propriété), avec attestation d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant. Contrat de location notarié pour le matériel roulant et non roulant.

Offre financière : L'offre financière doit contenir.

- 1- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint remplie signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
 - 2- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
 - 3- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli, signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- Les offres comprennent un dossier candidature, une offre technique et une offre financière ; chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant l'objet de du marché ainsi que la mention candidature ou technique ou financière. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe comportant la mention : A Monsieur Le Président De L'APC De La Commune De Khemis El Khechna

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale N° 23/2024

SUIVI ET REALISATION D'UN BUREAU DE POSTE A OULED EL ARBI -part réalisation-

A N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres

Le dépôt des offres est fixé le Quinzième (15) jour à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux à 8h :00 du matin jusqu'à 10h :15 L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique le jour de dépôt des offres à la salle de réunion de la Commune à 10H :30 Les soumissionnaires sont invités à y assister. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres une durée de 90 jours à compter de la date dépôt des offres, plus la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE SIDI MOUSSA
NIF : 41000200001608501036

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° : 126/2024

Le président de l'assemblée populaire communale de sidi moussa informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 150/2024, Paru Dans les journaux quotidiens : « **أصوات** » et « **L'EXPRESS** » daté le 12/08/2024 et le BOMOP, Relative à l'opération suivante:

تهيئة ملعب جوارى بى اولاد علال 112 مسكن

A l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières l'opération a été attribuée provisoirement comme suit :

N°	Intitule De L'Opération	ENTREPRISE	NIF	Note tech	Délais	Montant		Critères de choix
						Proposé	Corrigé	
01	تهيئة ملعب جوارى بى اولاد علال 112 مسكن	ETB/T.C.E BOUTRIK Fatah ** Groupe Propriétaire N°20 Parcelle 05 Birtouta- Alger	182264601069112	52 notes	80 jours	14.894.159,00 DA	14.894.159,00 DA	Moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant la réglementation des marchés publics et les délégations du service public, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de (10) jour à partir de la 1^{ère} parution de cet avis d'attribution provisoire dans le BOMOP ou la presse nationale.

Les soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre désirants obtenir les résultats de l'évaluation de Leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher auprès du service contractant pendant (03) jours après La parution de l'avis d'attributions provisoire dans le BOMOP ou la presse nationale.

L'EXPRESS DU 05/09/2024

ANEP : N° 2416028259

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

L'express le quotidien
@LexpressAlgerie - Journal

Accueil Avis Vidéos Photos Plus +

À propos

L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'inf...

300 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

https://www.l'expressquotidien.dz/

023 70 99 92

Envoyer un message

l'expressquotidien2021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui Je ne suis p... Non

Créer une publication

Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

L'express le quotidien

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

Transparence de la Page

Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.

L'EXPRESS DU 05/09/2024

ANEP : N° 2416028225

AGRICULTURE À ORAN

638 exploitations raccordées à l'électricité

Toutes les demandes des agriculteurs reçues par la Direction de distribution d'Es-Senia ont été prises en charge à travers son couloir vert, ouvert pour faciliter les procédures de raccordement», selon la même source qui a souligné que le programme a permis de raccorder des dizaines d'exploitations pilotes.



La direction de distribution d'Es-Senia de la société Sonelgaz a raccordé pas moins de 638 exploitations agricoles à l'électricité depuis le lancement des facilités adoptées par la société concernant l'annulation de la condition de paiement à l'avance, en 2022, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cette entreprise. La concrétisation de ce programme de raccordement, qui vise à dynamiser le secteur agricole, a atteint 90%, soit 638 exploitations agricoles raccordées à l'énergie électrique à Oran, Benfrehha, Boutlelis, Mers El Hadjadj, Oued Tlelat, El Kerma, Hassi Benokba, Tafraoui, Boufatis, El

Braya, Aïn El Kerma, Aïn ElTurck, Misserghine et Boutlelis, selon la même source. «Toutes les demandes des agriculteurs reçues par la direction de distribution d'Es-Senia ont été prises en charge à travers son couloir vert, ouvert pour faciliter les procédures de raccordement»,

selon la même source qui a souligné que le programme a permis de raccorder des dizaines d'exploitations pilotes. La même source a expliqué que la direction de distribution d'Es-Senia a également raccordé 50 entreprises économiques et mis en œuvre

d'autres projets de raccordement stratégiques, qui ont touché les zones industrielles, les zones d'activité et les stations de pompage d'eau, ajoutant que plus de 24 projets d'habitat (équivalent à 12 000 logements) ont été, par ailleurs, raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz.

BOUIRA

Des agriculteurs indemnisés par la CRMA

29 agriculteurs qui ont enregistré des pertes de leur récolte céréalière suite aux derniers incendies enregistrés dans quelques communes de la wilaya de Bouira, ont été indemnisés, mardi dernier, par la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA). Ces agriculteurs ont reçu des chèques d'indemnisation des pertes subies cette année à cause des incendies enregistrés notamment à Aïn Bessam, El Hachimia, El Asnam, Sour

El Ghozlane et Aïn Laâloui ainsi qu'à Oued El Bardi, lors d'une cérémonie organisée au siège de l'agence de la CRMA à Bouira.

« Le montant global de ces indemnités s'élève à 20 millions de DA répartis sur 29 agriculteurs », a déclaré à l'APS le directeur de cette mutuelle, Mohamed Bechour, qui a ajouté que la superficie totale de culture céréalière (blé tendre, blé dur et orge) ravagée par les flammes

est estimée à 494 ha, dont seuls 270 ha sont assurés par la CRMA.

Au cours de cette cérémonie marquée par la présence de la directrice des services agricoles (DSA), Mme Tira Adra, le directeur de la CRMA a saisi l'occasion pour réitérer son appel aux agriculteurs pour qu'ils assurent leurs récoltes afin d'alléger l'ampleur des pertes que causent chaque année les incendies et les intempéries.

WILAYA DE GHARDAÏA

6.855 trousseaux scolaires pour les élèves nécessiteux

6.855 trousseaux scolaires a été offert aux élèves provenant de familles en difficulté dans la wilaya de Gharđaia, dans le cadre d'une initiative de solidarité. Cette opération, mise en place par les autorités locales, a été annoncée mardi par l'institution en

charge. La wilaya de Gharđaia a contribué avec 4.555 trousseaux scolaires, tandis que le ministère de la Solidarité nationale a apporté son soutien avec 2.300 trousseaux supplémentaires, selon les informations fournies par la direction de l'Administration

locale. Ce don comprend des cartables remplis de toutes les fournitures scolaires nécessaires pour le bon déroulement de l'année scolaire.

La remise des dons a eu lieu en présence du wali de Gharđaia, Abdellah Abinouar, qui a

également profité de l'occasion pour remettre quatre nouveaux bus scolaires. Ces bus, acquis pour un montant de plus de 40 millions DA, visent à renforcer le transport scolaire dans les communes de Seb-Seb, Zelfana, Bounoura et Guerrara.

TISSEMSILT

Lancement d'une caravane de solidarité

Une caravane de solidarité a été lancée, lundi à Tissemsilt, pour la distribution de 4 000 trousseaux scolaires en faveur des élèves des familles nécessiteuses dans le cadre d'une initiative du Croissant-Rouge algérien (CRA). La présidente du CRA, Ibtissam Hamlaoui présidait en compagnie du wali de Tissemsilt, Bouzaid Fethi, le coup d'envoi

de la caravane qui touche différentes communes de la wilaya. Cette opération de solidarité s'inscrit dans le cadre du programme national du CRA, visant la distribution de 125 000 cartables à travers le pays pour les élèves des cycles primaire et moyen. Par ailleurs, Mme Hamlaoui a présidé la remise de matériels et équipements médi-

caux aux salles de soins des douars de Aïn Guergour, dans la commune de Khemisti et Aïn Bazar (commune de Sidi Boutechenet). A l'occasion, une opération de raccordement au réseau de gaz naturel a été lancée en faveur de 43 familles résidant au douar Aïn Raghel, dans la commune de Sidi Boutechenet. Ce projet s'inscrit dans le cadre du pro-

gramme complémentaire décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la wilaya de Tissemsilt, sachant que cette opération a nécessité une enveloppe financière de 14 millions de DA, portant sur la réalisation du réseau de dn du réseau de distribution d'une longueur de plus de 10 km.

LIGNE MINIÈRE OUEST Rakhroukh préside plusieurs rencontres d'évaluation de l'avancement des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a présidé une série de rencontres de coordination et d'orientation, consacrées au suivi de l'avancement des travaux du projet de la ligne minière ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, s'étendant sur un linéaire de 950 KM divisé en trois (03) tranches, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

Ces rencontres ont été organisées lundi et mardi, en présence de cadres centraux du ministère, du Directeur général (DG) de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANSRIF), principal maître d'ouvrage délégué, des P-DG des groupes "GICA", "GCB", "COSIDER", "GITRAMA" et "GITRA", outre, des maîtres d'œuvre nationaux et étrangers, précise la même source.

Rakhroukh s'est félicité, lors de ces rencontres, des efforts déployés par les maîtres d'œuvre à travers la mobilisation "de toutes les capacités humaines et matérielles, afin de concrétiser ce projet stratégique", affirme le communiqué, relevant dans le même contexte que ce projet "permettra de développer et de consolider l'économie nationale, mais contribue également à l'accélération



de la cadence du développement socioéconomique dans le sud-ouest du pays et au renforcement des capacités nationales en termes d'infrastructures de base".

Par la même occasion, le ministre a affiché sa satisfaction quant à "la cadence accélérée" de l'avancement des travaux de ce projet prometteur, au niveau des trois tranches, soulignant "l'importance de la poursuite des efforts et de la mobilisation de toutes les capacités à travers la dotation de tous les chantiers par les équipements nécessaires, tout en œuvrant à appuyer les mécanismes de coordination entre les différentes parties prenantes de la réalisation du projet de la ligne minière ouest, notamment les maîtres d'œuvre, les bureaux d'études et les laboratoires nationaux".

A cette occasion, Rakhroukh a donné des instructions pour le "respect des normes de réalisation internationales en vigueur, tout en assurant la qualité des travaux et œuvrant à relever les défis pour écourter les délais de réalisation et de réception de ce projet avant les délais contractuels".

Il a également appelé les maîtres d'œuvre à "accorder la priorité à la main-d'œuvre locale et à tirer profit des programmes de formation", ajoutant que "les emplois créés au titre du projet de réalisation de la ligne minière ouest ont atteint jusqu'à présent 8.000 postes, ouvriers et cadres", conclut le communiqué.

L'OMS PUBLIE DE NOUVELLES ORIENTATIONS

Renforcement de la lutte contre la pollution par les antibiotiques

L'agence sanitaire mondiale de l'ONU a publié, mardi dernier, ses toutes premières orientations mondiales visant à réduire la pollution par les antibiotiques provenant de l'industrie manufacturière.

L'émergence et la propagation de la résistance aux antimicrobiens causée par la pollution antibiotique pourraient compromettre l'efficacité des antibiotiques à l'échelle mondiale, y compris les médicaments produits sur les sites de fabrication responsables de la pollution. C'est ce qu'a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans un communiqué, publié sur son site. L'agence sanitaire de l'ONU vient ainsi d'annoncer de nouvelles orientations sur la gestion des eaux usées et des déchets solides dans le cadre de la fabrication d'antibiotiques mettent en lumière ce problème important mais négligé à l'ap-

proche de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la résistance aux antimicrobiens (RAM), qui se tiendra le 26 septembre 2024.

Bien que les niveaux élevés de pollution par les antibiotiques soient largement documentés, la question n'est guère réglementée et les critères d'assurance qualité ne tiennent généralement pas compte des émissions dans l'environnement.

En outre, une fois distribués, les consommateurs manquent d'informations sur la manière de se débarrasser des antibiotiques lorsqu'ils ne sont pas utilisés, par exemple lorsqu'ils sont périmés ou lorsqu'un traitement est terminé mais qu'il reste encore des antibiotiques.

« Les déchets pharmaceutiques issus de la fabrication des antibiotiques peuvent faciliter l'émergence de nouvelles bactéries résistantes aux médicaments, qui peuvent se propager à l'échelle mondiale et menacer notre santé », a déclaré Dre Yukiko Nakatani, Sous-Directrice générale de l'OMS par intérim chargée de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, soulignant que « la lutte contre la pollution liée à la production d'antibiotiques contribue à préserver l'efficacité de ces médicaments vitaux pour tous ».

La transparence permettra aux acheteurs, aux investisseurs et au grand public de prendre des décisions qui tiennent compte des efforts déployés par les fabricants pour lutter contre la pollution par les antibiotiques. À l'échelle mondiale, il y a un manque d'informations accessibles sur les dommages environnementaux causés par la fabrication des médicaments. « L'accent mis sur la transparence permettra aux acheteurs, aux investisseurs et au grand public de prendre des décisions qui tiennent compte des efforts déployés par les fabricants pour lutter contre la pollution par les antibiotiques », a déclaré le Dr Maria Neira, Directrice du département Environnement, changement climatique et santé de l'OMS.

Une série d'organismes internationaux ont demandé ces orientations, notamment le conseil exécutif de l'OMS, les ministres de la santé du G7 et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Selon l'ONU, le rôle de l'environnement dans le développement, la transmission et la propagation de la résistance aux antimicrobiens doit faire l'objet d'un examen attentif, car les preuves s'accumulent.



« Tout le monde s'accorde à dire que l'action sur l'environnement doit devenir une solution plus importante. Cela inclut la prévention et le contrôle de la pollution provenant des systèmes municipaux, des sites de production, des établissements de soins de santé et des systèmes agroalimentaires », a affirmé Jacqueline Alvarez, Cheffe de la Division Industrie et économie du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Ces orientations définissent des objectifs fondés sur la santé humaine pour réduire le risque d'émergence et de propagation de la résistance aux antimicrobiens, ainsi que des objectifs visant à réduire les

risques pour la vie aquatique causés par tous les antibiotiques destinés à l'homme, aux animaux ou aux plantes. Il couvre toutes les étapes de la fabrication des ingrédients pharmaceutiques actifs et de la formulation des produits finis, y compris l'emballage primaire. On parle de résistance aux antimicrobiens, lorsque des bactéries, des virus, des champignons et des parasites ne répondent plus aux médicaments, ce qui rend les gens plus malades et augmente le risque de propagation d'infections difficiles à traiter, de maladies et de décès.

Les experts estiment que la résistance aux antimicrobiens est due en grande partie à l'utilisation abusive et excessive des antimicrobiens, mais en même temps, de nombreuses personnes n'ont pas accès aux médicaments antimicrobiens essentiels.

R.N

AGENCE NATIONALE POUR LE DIVERTISSEMENT DES JEUNES Clôture des activités des camps d'été relevant du secteur de la jeunesse

Les activités des camps d'été relevant du ministère de la Jeunesse et des Sports, au profit des enfants, y compris ceux de la communauté nationale établie à l'étranger, ont été clôturées au Centre international de la jeunesse à Sidi Fredj (Alger).

Dans ce cadre, le directeur général, Kamel Zouikri, a souligné, dans son allocution à la cérémonie de clôture de la saison estivale des centres de loisirs et de divertissement pour jeunes pour l'année 2024, organisée lundi soir, "la réussite et la bonne organisation de ces activités, grâce aux moyens matériels et humains mobilisés par l'Etat" au profit de ces enfants, afin qu'ils puissent "profiter de leurs vacances d'été dans les meilleures conditions".

Le directeur général de l'Agence a fait savoir qu'au cours de cette saison, qui a débuté le 1 juin dernier, près de 29.000 enfants venus de différentes régions du pays, notamment des Hauts Plateaux et du Sud ont été accueillis au niveau de 32 centres de vacances dans 12 wilayas côtières, ainsi que près de 2.000 enfants de la communauté nationale établie à l'étranger accueillis en deux sessions, du 11 au 20 juillet et du 24 juillet au 4 août, a-t-il ajouté.

Cette saison a vu l'organisation de la 3e édition du camp d'été des enfants artistes sous le slogan "Intégration des enfants artistes, la responsabilité de tous", durant laquelle 122 enfants de cette catégorie ont été accueillis, selon le responsable.

Pour garantir le succès de cet événement récréatif, "plus de 4.500 encadrants pédagogiques et 3.000 spécialistes dans différents domaines de services ont été mobilisés pour veiller au confort des enfants", a précisé M. Zouikri, mettant en avant la qualité du programme pédagogique ayant inclus des activités éducatives, scientifiques, des sorties touristiques ainsi que des spectacles artistiques.

Pour sa part, le directeur général de la jeunesse au ministère de la Jeunesse et des Sports, Wahid Layachi a salué, dans son allocution, les efforts consentis par le staff encadrant chargé de la gestion de ces camps.

SAIHI RENCONTRE LES CADRES DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Elaboration de la deuxième version du Plan d'action malade

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a tenu, mardi dernier, une réunion avec les cadres de l'administration centrale chargés de l'élaboration de la deuxième version du Plan d'action malade (PAM), indique un communiqué du ministère. Après avoir écouté les présentations des participants, M. Saihi a appelé à "redoubler d'efforts pour perpétuer le changement positif opéré dans le secteur de la santé" à travers "la participation active des différents acteurs et intervenants à l'enrichissement de la première version du PAM et l'adoption des propositions formulées".

"L'amélioration de la prise en charge du patient passe par l'accès à tous les services de santé", a affirmé le ministre, précisant que "tel est l'objectif principal et stratégique du PAM dans sa version modifiante et complétant la première version". Et d'ajouter que la deuxième version vise à "accorder une importance

capitale aux services des urgences en les dotant de tous les services dont le patient a besoin, y compris l'imagerie médicale, tout en rétablissant le rôle du médecin référent".

Il s'agit aussi de "garantir la disponibilité des médicaments" et de "promouvoir la prévention" à travers la mise place "d'un nouveau cadre juridique axé sur le principe de prévention et de contrôle par la mobilisation de toutes les ressources matérielles et humaines et l'adoption des mesures permettant de réduire la propagation des maladies et de faire face à celles émergentes", a-t-il poursuivi. Il a également insisté sur "la nécessité de continuer d'appliquer le principe de transparence en matière de gestion financière et de poursuivre le processus de numérisation, tant au niveau de établissements hospitaliers que des écoles de formation relevant du secteur". Lors de la réunion, le ministre

a évoqué "le rôle des pôles d'activité sanitaire et la nécessité d'accompagner leur création en augmentant de 70% les programmes de soins et de jumelage qui leurs sont destinés, avec la relance de la télémédecine et la généralisation des soins à domicile grâce à l'affectation d'équipes mobiles", appelant à "poursuivre les programmes de formation continue en vue de renforcer les capacités et les compétences du personnel du secteur". Au terme de cette réunion, M. Saihi a salué "les efforts consentis par les responsables de la gestion des différents établissements de santé et leur diligence dans la mise en œuvre du Plan action malade dans sa première version", les appelant à "poursuivre leurs efforts pour atteindre les objectifs contenus dans les deux versions du PAM, notamment en ce qui concerne le parcours professionnel des travailleurs du secteur".

POUR LE SEPTIÈME JOUR CONSÉCUTIF

La ville de Jenin en Cisjordanie occupée est sous embargo

Les agressions sionistes y sont quotidiennes et se concentrent principalement sur le camp de réfugiés de la ville, qui abrite plus de 23 000 Palestiniens.

Les quartiers et les hôpitaux de la ville assiégée et isolée sont privés de tout. L'occupant sioniste empêche tout acheminement d'aide alimentaire, de fournitures et de médicaments aux patients et aux civils coincés dans leurs maisons au niveau de plusieurs quartiers et zones de la ville qui vit depuis des jours au rythme de restrictions diverses, de raids intermittents, de campagnes d'arrestation et de déplacement forcé des habitants et des réfugiés. Les renforts militaires envoyés dans la ville et dans le camp des réfugiés envahissent comme des criquets la région. Ils fouillent sans ménagement les domiciles d'un certain nombre de personnes recherchées, ils détruisent rue et maisons à coup de bulldozers et tuent sans distinction. Ils menacent même de représailles les familles des personnes recherchées si ces dernières ne se rendent pas. Ce mardi un véhicule d'un secouriste transposant deux patients pour être soignés a été pris pour cible. C'est dire que tout ce qui bouge dans la ville est considéré par l'occupation sioniste comme « dangereux ». Les véhicules qui tentent d'entrer dans la ville sont pourchassés et essuient des salves de coups de feu. La ville est totalement livrée aux soldats sionistes qui veulent en toute apparence y semer ruine et désolation comme à Gaza. Ils ont détruit les routes principales pour empêcher



tout déplacement à l'exemple de la route reliant Burqin, le camp et des parties de la ville. Rien n'est épargné dans leur œuvre destructrice même le mémorial du martyr Jamil Al-Amouri, à l'ouest de Jénine, est réduit en poussière. Des témoins ont rapporté à des médias locaux que les forces d'occupation ont perquisitionné ce mercredi des maisons dans le quartier de Damj et ont saccagé tout ce qui s'y trouvait. Elles ont également forcé des dizaines de citoyens à quitter leurs maisons, dans le cadre de la campagne de déplacement de population en cours depuis le début de l'invasion de la ville. Les forces d'occupation occu-

pent actuellement des dizaines de bâtiments et de maisons, les utilisant comme des postes d'observation et des points pour les tireurs d'élite qui tirent sur tout corps en mouvement. Les habitants de Jenine vivent dans des conditions difficiles et oppressantes, privées de leurs droits les plus élémentaires. Les forces d'occupation entravent le travail des équipes médicales et les empêchent d'entrer notamment dans le camp des réfugiés où s'amoncellent blessés et malades de toutes sortes. Elles empêchent également les jeunes volontaires de distribuer du pain et de l'eau dans le camp. Les souffrances

des habitants de la ville et du camp de Jénine sont exacerbées par la coupure des réseaux d'eau, d'électricité et d'internet. L'occupation fait tout pour transformer la ville en pénitencier à ciel ouvert. Pire ! Les prisonniers ont plus de droits apparemment que les habitants de Jenine puisque même le lait maternisé et les médicaments se sont pas autorisés à y être introduits. Des enfants sont tués, des médecins sont tués, le personnel médical est constamment agressé... une atmosphère tragique régné dans cette ville que l'occupation considère comme une repère de résistants.

Boualem B.

Le nombre de blessés dans l'armée israélienne atteint plus de 10 000

Les médias du régime d'Occupation sioniste ont révélé mardi soir 3 septembre que depuis le début de la guerre génocidaire d'Israël, le 7 octobre 2023, 10 400 soldats de ce régime ont été blessés. Les médias n'ont pas évoqué le nombre de morts militaires du régime d'Occupation d'Israël. L'armée sioniste avait récemment reconnu que depuis le début de la

guerre le 7 octobre 2023, 689 soldats de ce régime ont été tués. La guerre dans la bande de Gaza est entrée dans son onzième mois, alors que plusieurs médias sionistes ont souligné la censure sévère de l'armée israélienne lors de l'annonce des pertes ; Cette mesure a été prise en raison du nombre élevé de victimes parmi les soldats sionistes dans la guerre contre

la bande de Gaza et de la crainte de nouvelles réactions internes dans les territoires occupés mieux dire des colons. Les médias sionistes ont révélé plus tôt que les statistiques des blessés annoncées par l'armée du régime sioniste diffèrent grandement des statistiques fournies par les hôpitaux du régime d'apartheid israélien.

ÉTATS-UNIS

Une ex-collaboratrice du gouverneur de New York accusée d'espionnage au profit de la Chine

Une affaire d'espionnage dans l'État de New York agite les États-Unis. Une ancienne collaboratrice des deux plus récents gouverneurs de l'État est accusée d'avoir favorisé les intérêts de son pays d'origine, la Chine, et au passage, les siens. Pendant 15 ans, Linda Sun, citoyenne américaine naturalisée et née en Chine, a travaillé dans l'entourage du gouverneur de l'État de New York. D'abord auprès d'Andrew Cuomo comme responsable des questions de diversité, puis après son départ dans celui de l'actuelle gouverneure, elle aussi démocrate, Kathy Hochul, jusqu'à

devenir sa cheffe de cabinet adjointe. Mais Linda Sun a profité de sa position et de son influence pour favoriser les intérêts de son pays de naissance en empêchant des officiels taiwanais d'accéder aux officiels new-yorkais. Au contraire, elle aurait permis à des responsables chinois de voyager plus facilement sur le sol américain, d'être reçus ou encore en leur donnant sans autorisation des documents portant le sceau de l'État de New York.

Mais les enquêteurs ont aussi découvert que Linda Sun n'agissait pas uniquement par esprit de loyauté à sa patrie

d'origine. Son mari, Christian Hu, a bénéficié de financements qui ont manifestement aidé sa carrière d'homme d'affaires.

Le résultat, c'est un appartement pour près de deux millions de dollars à Hawaï, une maison d'une valeur de plus de 4 millions de dollars à Long Island, près de New York, ou encore une Ferrari, millésime 2024. La gouverneure de New York, Kathy Hochul, fait savoir que Linda Sun ne travaillait plus pour elle depuis fin 2023, quand ses agissements ont été découverts avant d'être rapportés à la justice.

UKRAINE

Frappe russe meurtrière à Lviv au lendemain d'un autre bombardement sanglant

Ukraine a essuyé de nouveaux bombardements russes meurtriers mercredi qui ont tué sept personnes dont trois enfants à Lviv (ouest), à des centaines de kilomètres du front, au lendemain d'une frappe particulièrement sanglante à Poltava. Moscou a intensifié ses attaques sur son voisin depuis que Kiev a lancé le mois dernier une offensive surprise sur la région russe de Koursk, prenant des centaines de kilomètres carrés. « Sept personnes dont des enfants ont trouvé la mort » à Lviv, a indiqué le parquet ukrainien sur Telegram, expliquant que « les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent ». Au total, 53 personnes ont également été blessées, d'après l'administration militaire régionale. Plus de 50 bâtiments ont été endommagés dans le centre-ville, dont deux établissements médicaux et deux écoles, selon le ministère de la Culture. Les immeubles du centre de Lviv étaient couverts de suie et des voitures calcinées et des débris jonchaient le sol, a constaté un journaliste de l'AFP sur place. Marquée par son héritage polonais et austro-hongrois, Lviv a un centre historique classé au patrimoine mondial de l'Unesco et « au moins sept bâtiments architecturaux » ont été touchés mercredi, selon le chef de l'administration militaire de la ville, Maksym Kozytsky. Située dans l'ouest de l'Ukraine, à près de 1.000 km du front, Lviv a été relativement épargnée par les missiles russes par rapport aux villes de l'est, du sud et du centre du pays, mais elle reste périodiquement visée. Des secouristes ukrainiens travaillent sur le site d'une attaque de missile à Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine, le 4 septembre 2024.

Dans la nuit de mardi à mercredi, une autre frappe a touché Kryvyi-Rig, ville natale du président ukrainien Volodymyr Zelensky, faisant cinq blessés, a annoncé ce dernier. Zelensky a appelé une fois encore les Occidentaux à livrer à son pays plus de moyens militaires. Il n'a de cesse de répéter ce message alors que Moscou multiplie les frappes massives, visant les infrastructures énergétiques de l'Ukraine ou ciblant des villes loin du front. Mardi, au moins 53 personnes ont perdu la vie et près de 300 ont été blessées dans une frappe de deux missiles balistiques ayant visé un institut militaire dans la ville de Poltava, dans le centre de l'Ukraine. Selon Zelensky, cette frappe particulièrement meurtrière a touché l'Institut des communications, qui forme depuis les années 1960 des spécialistes en télécommunications militaires. L'armée russe a assuré mercredi que son attaque avait touché un centre d'entraînement militaire où, « sous la direction d'instructeurs étrangers, des spécialistes des communications et de la guerre électronique (...) étaient formés », tout comme « des opérateurs de drones impliqués dans des frappes » sur le sol russe. Des bloqueurs populaires et responsables ukrainiens avaient réagi avec colère mardi après cette frappe, mettant en cause le commandement militaire ayant laissé une telle concentration de soldats à un même endroit, en faisant une cible facile pour Moscou.

ALGÉRIE-GUINÉE ÉQUATORIALE CE SOIR AU STADE MILOUD-HADEFI D'ORAN

Les Verts veulent un départ de rêve

L'équipe nationale de football compte faire un démarrage en trombe, aujourd'hui, en disputant son premier match comptant pour les éliminatoires de la CAN 2025 face à la sélection de Guinée équatoriale et qui se jouera ce soir à partir de 20h au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

Les Verts qui restent sur une belle victoire enregistrée à Kampala face à l'Ouganda en éliminatoires du Mondial 2026 souhaitent continuer sur cette même lancée et donc gratifier les fans d'un spectacle de haute classe et qui sera ponctué aussi par la récolte des trois points qui seront très importants dans la course à la qualification à la phase finale du tournoi africain qui se déroulera au Maroc en 2025. Les poulains de Petkovic savent ce qui les attend lors de cette sortie et sont conscients du fait qu'il faille se donner à fond pour l'emporter et débiter de la plus belle manière ces éliminatoires qui ne seront pas une partie de plaisir. Il faut savoir que ce match sera quelque particulier pour la sélection qui retrouvera son capitaine, Ryad Mahrez, de

retour aux Verts après une absence plus au moins longue. Evoluant désormais à Al Ahly, Mahrez a tourné la page du malentendu avec le technicien bosnien qui attendait un signe de lui pour lui faire appel à nouveau, étant donné que l'ancien manucien avait demandé à être épargné de la convocation à l'EN depuis la déconfiture de la CAN 2024 disputée en Côte d'Ivoire. Les deux hommes s'étaient rencontrés à Djeddah et le mur de glace a été brisé, ce qui a permis à l'ancien cadre de la sélection d'effectuer son retour. Il y a eu aussi le retour de Sayoud qui avait été demandé déjà de l'époque de Belmadi par le public mais qui vient maintenant avec un âge avancé. Petkovic qui a quelques appréhensions pour ces deux premiers matchs des éliminatoires



a préféré jouer la carte de l'expérience et c'est d'ailleurs pour cela qu'il a fait appel aussi au gardien Oukidja, qu'il a fait sortir de sa retraite internationale qu'il avait annoncé il y a plus

d'une année. Le coach des Verts a expliqué lors de sa dernière conférence de presse qu'il vise un bon début en éliminatoires de la CAN, en commençant par un succès face à la Guinée équatoriale

avant de tenter de ramener un résultat probant de Monrovia face au Libéria pour le compte de la deuxième journée qui aura lieu le 10 septembre.

Marouane A.

Déclarations des joueurs avant le match :

Alexandre Oukidja (Gardien de but, FC Metz - France) : "Je suis de retour de ma retraite internationale, après un an et demi d'absence, pour apporter mon expérience et aider mes coéquipiers, Guendouz et Mandrea. Je ne connais pas la plupart des joueurs et les membres du nouveau staff technique, mais le plus important et d'évoluer dans une concurrence loyale et saine. La Guinée équatoriale est la sélection nationale qui a brisé notre fameuse série d'invincibilité lors de la CAN 2021 au Cameroun, mais je reste persuadé que nous avons les moyens de gagner jeudi pour affirmer notre retour au premier plan". Amir Sayoud (Attaquant, Al Raed FC - Arabie saoudite) : "Je suis content de cette

convocation en équipe première. Je remercie toutes les personnes qui ont confiance en moi et j'espère être à la hauteur de leurs attentes. Je vais faire le maximum pour apporter l'expérience que j'ai acquis en Championnat d'Arabie saoudite aux côtés des stars mondiales de notre discipline".

Naoufel Khacef (Défenseur, CR Belouizdad - Algérie) : "Je suis fier d'honorer ma première convocation en équipe nationale aux côtés des meilleurs joueurs algériens. Cette convocation est le fruit de beaucoup de sacrifices et d'abnégation au travail. J'espère apporter un plus à l'équipe si le sélectionneur fait appel à moi lors des deux prochaines rencontres de qualification à la CAN 2025.

2^E TOURNOI DE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS FIFA (U17)

Les Verts humiliés par les Bafana Bafana

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) s'est inclinée face à son homologue sud-africain sur le score de 4 à 7, en match comptant pour la première journée du 2^e tournoi de développement des talents de la FIFA, disputé mardi soir à Abidjan.

Les Sud-Africains avaient ouvert le score à la 9^e minute de jeu mais moins d'une minute plus tard les Verts réagissent par le buteur du MCA, Boudouah qui a conclu un superbe travail de Tabet, ailier gauche de l'ES Sétif (10').

A la 25^e minute l'ailier droit du MCA Tiaiba profite d'une mauvaise remise vers le gardien pour filer tout droit avant d'être fauché par ce dernier. Le penalty est transformé par le récupérateur du Paradou Cherfaoui.

Moins de dix minutes plus tard le virevoltant capitaine Benhakim (MCO) dribble et envoie une belle frappe croisée des 25 mètres pour porter le score à la 3-1. Finalement les Sud-Africains vont égaliser juste avant la mi-temps d'abord par un superbe coup-franc de Bohloko (41') puis sur un but avec pas mal de réussite de Pama après un contrôle raté de son coéquipier (45'+2').

En deuxième mi-temps la défense des Verts va s'effondrer totalement, d'abord à la 57^e minute où Witbooi va dribbler plusieurs joueurs algériens avant de servir son coéquipier. Il s'offrira lui-même un doublé d'abord à la conclusion bien servi (60') avant de faire encore le show (70').

Dans les arrêts de jeu Boudouah signe un doublé en marquant de la tête sur un beau service mais les Bafana Bafana ajoutent leur 7^e but par Stevens dans la foulée sur un ballon mal renvoyé. L'équipe algérienne disputera son deuxième match dans le tournoi contre la Côte d'Ivoire le jeudi 5 septembre à 16h30 toujours au stade municipal de Bingerville avant de boucler sa participation contre la Zambie le samedi 7 septembre à 10h00 au CTNF de Bingerville. Ce tournoi, à l'initiative stratégique de la FIFA, qui vise à renforcer l'écosystème du football à travers le monde, selon les organisateurs, regroupe six nations : la Côte d'Ivoire (pays hôte), l'Algérie, le Maroc, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, et la Zambie. Le projet est financé par la FIFA à hauteur de 300.000 dollars pour chaque fédération, d'après la même source.

M.A.

BASKET 3X3/COUPE DU MONDE U23

La sélection en stage à Souidania

La sélection algérienne de basket 3x3 des moins de 23 ans (U23, messieurs) sera en stage du 5 au 9 septembre au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales de Souidania (Alger), en prévision de sa participation à la Coupe du monde de la catégorie, prévue du 11 au 15 septembre en Mongolie. Pour ce regroupement, le staff technique national, conduit par Merouane Bouachir, a convoqué neuf joueurs dont six évoluant dans le championnat national. La sélection algérienne U23 de basket 3x3 a composé son billet pour le Mondial 2024 de la catégorie, suite à son sacre dans la Youth Nations League africaine disputée début août en Ouganda.

LIGUE 2 AMATEURS

Un modèle de contrat d'entraîneur uniforme

La Ligue nationale du football amateur (LNFA) a mis en ligne mardi "un modèle de contrat d'entraîneur", qui selon elle "sera le seul à être reconnu par la Fédération algérienne de football (FAF)" pour la nouvelle saison 2024-2025, dont le coup d'envoi sera donné le 20 septembre courant. "Ce modèle de contrat pour entraîneur a été élaboré par la FAF. Il concerne aussi bien l'entraîneur principal, que l'en-

traîneur assistant, l'entraîneur des gardiens, le directeur technique et le préparateur physique.

Ce document doit constituer une base de relation de travail entre le club et l'employé technique. Il sera le seul document reconnu par la FAF lors de la saison 2024-2025" a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Une circulaire de la FAF, destinée aux Ligues,

indique que ce document concerne les techniciens engagés dans les clubs amateurs et dont le prototype "devra être généralisé à toutes les catégories d'âge", et à tous les niveaux. "A cet effet, les clubs sont dans l'obligation d'accompagner leurs demandes de licences de ce contrat, qui doit être transmis par le biais de FAF-CONNECT" a-t-on précisé de même source.

MC SAÏDA

Mokhtar Assas à la barre technique

L'entraîneur Mokhtar Assas a été désigné à la tête de la barre technique du MC Saïda club avec lequel il a déjà commencé la préparation d'intersaison en vue de la nouvelle édition du championnat de Ligue 2 de football, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de cette formation de l'Ouest du pays. Mokhtar Assas remplace Saber Bensemaïn, qui avait conduit les deux premières séances d'entraînement des "Vert et Rouge" pour le compte de la

préparation estivale avant de plier bagages. Le MCS, qui a réussi à retrouver le deuxième palier à l'issue de l'exercice passé, après seulement une saison de sa relégation, poursuit sa préparation à Saïda en attendant de programmer un stage bloqué dans les prochains jours, précise-t-on de même source. Côté effectif, ce dernier a connu l'arrivée de plusieurs nouveaux joueurs venus combler le départ de nombreux éléments de la com-

posante de l'équipe de la saison passée, indique-t-on encore, informant que l'opération de recrutement "est sur le point d'être bouclée". Pour rappel, le coup d'envoi du championnat de Ligue 2 sera donné, le 20 septembre en cours, avec la participation de 32 clubs scindés sur deux groupes (Centre-ouest et Centre-est). Le leader de chaque poule accèdera à la fin de la compétition en Ligue 1 alors que les trois derniers quitteront ce palier.

PRÈS DE 500 MILLIONS D'EUROS DÉBOURSÉS

L'Arabie saoudite a encore animé le mercato

Le mercato estival a fermé ses portes lundi soir pour l'Arabie saoudite et il est l'heure de tirer un bilan. Après avoir dépensé 886 millions d'euros en 2023, le championnat saoudien a réduit la voilure en investissant près de 500 millions d'euros sur la dernière période du marché des transferts. Un montant qui reste conséquent.

Les clubs saoudiens ont pu avoir de nouvelles opportunités avec une modification du règlement: il est désormais possible d'avoir 10 joueurs étrangers dans chaque équipe, contre huit auparavant. Promu en première division, Al-Qadsiah a contribué au bilan en dépensant 80 millions d'euros au total, avec Nacho en principal renfort même si le défenseur espagnol est arrivé libre après la fin de son contrat avec le Real Madrid.



AL-ITTIHAD A ÉTÉ LE CLUB LE PLUS DÉPENSIER

Al-Ittihad a mis 60 millions d'euros sur la table pour recruter Moussa Diaby à Aston Villa, soit le transfert le plus onéreux de l'été pour les clubs saoudiens. L'équipe dirigée par Laurent Blanc a été la plus dépensière, avec 124 millions d'euros déboursés, dont 21 millions pour Steven Berg-

wijn ou 12 millions pour Houssem Aouar.

Ivan Toney et Joao Cancelo ont aussi débarqué en Arabie saoudite, à Al-Ahli et Al-Hilal contre respectivement 40 et 25 millions d'euros. La dernière journée a été mouvementée, avec par exemple la signature de Danilo à Al-Ittihad. Le défenseur français Mohamed Simakan a lui rejoint Al-Nassr

contre 43 millions d'euros. Toutefois, dans ce championnat à 18 clubs, les disparités sont de plus en plus visibles, entre les clubs soutenus par le fonds souverain saoudien (PIF) et le reste. Tous les clubs de football de la Saudi Pro League sont néanmoins appelés à être privatisés, comme l'a annoncé le ministère saoudien des Sports en juillet.

URUGUAY

Messi et Neymar saluent Suarez

La page de la sélection nationale va se tourner pour Luis Suarez. L'attaquant de 37 ans a annoncé qu'il allait disputer son dernier match avec l'Uruguay, qui recevra le Paraguay ce vendredi pour une rencontre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Lionel Messi et Neymar, anciens coéquipiers en club du "Pistolero", lui ont rendu hommage. "Tu es unique, Luis Suarez, sur et en dehors du terrain !!! Je t'aime beaucoup", a écrit Lionel Messi, 37 ans, comme Suarez, sur son compte Instagram accompagné d'une photo où les deux joueurs se donnent une accolade. Après avoir déjà évolué ensemble au FC Barcelone entre 2014 et 2020, les deux hommes portent désormais le maillot de l'Inter Miami. Luisito pour toujours", a écrit en espagnol Neymar, 32 ans, sur Instagram. "Tu as inscrit ton nom dans l'histoire du football de ton pays ! Tu es très grand. Je t'aime tellement", a ajouté le Brésilien accompagnant son texte d'emojis cœurs rouges et bleus et d'une photo d'"El Pistolero" avec son numéro 9 sous les couleurs de l'Uruguay. Messi et Suarez ont forgé leur amitié à Barcelone et avec Neymar, ils ont formé l'une des attaques les plus efficaces et les plus prolifiques de l'histoire du football européen. Le Brésilien avait lui quitté la Catalogne en 2017 pour rejoindre le PSG. Le trio a notamment contribué à la victoire en Ligue des champions, en 2015. Légende de la sélection uruguayenne, dont il est le meilleur réalisateur avec 69 buts en 142 capes, Luis Suarez a annoncé lundi en conférence de presse qu'il jouerait son dernier match avec la Celeste vendredi contre le Paraguay, à Montevideo, pour faire ses adieux devant son public.

SÉLECTION DES PAYS-BAS

Koeman écarte Bergwijn pour avoir choisi l'Arabie saoudite

Transféré ce lundi à Al-Ittihad, Steven Bergwijn risque d'attendre longtemps pour retrouver la sélection néerlandaise. Convoqué pour l'Euro 2024 par Ronald Koeman, l'ailier gauche va devoir faire une croix sur son avenir à court terme avec les Pays-Bas, comme l'a annoncé ce mardi le sélectionneur.

En conférence de presse, Ronald Koeman

est revenu sur le transfert de Steven Bergwijn en direction de l'Arabie saoudite, quittant l'Ajax Amsterdam où il évoluait depuis 2022. "Il part en Arabie saoudite à 26 ans. Il est clair que cela n'a rien à voir avec une ambition sportive", a commenté l'ancien entraîneur du Barça. "Son temps avec l'équipe nationale néerlandaise est clos", a annoncé Ronald Koe-

man. Les deux hommes n'ont pas échangé à propos de ce transfert, qui a rapporté 21 millions d'euros à l'Ajax Amsterdam. "Il sait probablement ce que j'aurais dit", a lâché encore le sélectionneur. Pour ce rassemblement de septembre, avec deux matchs en Ligue des nations, les Pays-Bas joueront contre la Bosnie-Herzégovine ce samedi avant de défier

l'Allemagne mardi prochain. Si Steven Bergwijn n'a pas été appelé pour l'occasion, il pourra toujours garder espoir avec le cas Georginio Wijnaldum, qui a participé à l'Euro sous les ordres de Ronald Koeman après une saison en Arabie saoudite.

CLASH FINANCIER MBAPPÉ-PSG Les deux camps vont bientôt se faire face à la Ligue

La date des retrouvailles entre Kylian Mbappé et le PSG est fixée. Comme indiqué par L'Equipe et Le Parisien, et confirmé par RMC Sport, le nouveau joueur du Real Madrid et son ancien club se retrouveront le 11 septembre devant la commission juridique de la Ligue de football professionnel après avoir été saisie par le capitaine de l'équipe de France, qui réclame 55 millions d'euros au club de la capitale. Cette somme correspondrait aux trois derniers mois de salaire du joueur, à sa "prime d'éthique" et à une partie de sa prime à la signature.

Au mois de juin, Kylian Mbappé avait déjà mis le PSG en demeure pour le même sujet, seulement quelques jours après avoir quitté le club à la fin de son contrat après sept années dans la capitale, dont une dernière marquée par une mise à l'écart dans le loft lors de l'été 2023.

Si les accusations sont fondées, le PSG peut se voir prononcer une interdiction de recrutement en cas de défaut de paiement vis-à-vis d'un joueur. Le club risque aussi une remise en cause de sa licence UEFA Club, octroyée aux participants des compétitions européennes. L'une des conditions d'attribution de cette licence est l'absence d'arriérés de paiement.

ANCIEN INTERNATIONAL FRANÇAIS

Vairelles condamné dans l'affaire de la discothèque

La Cour de cassation a rejeté ce mardi le pourvoi de l'ex-footballeur Tony Vairelles contre sa condamnation à 18 mois de prison pour violences à la sortie d'une discothèque en 2011. L'ancien international français, aujourd'hui âgé de 51 ans, avait été condamné en juillet 2023 par la cour d'appel de Nancy pour avoir tiré sur les vigiles d'une boîte de nuit à Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle) en octobre 2011. Sa peine de 18 mois de prison ferme, assortie d'une interdiction de port d'arme de cinq ans, est aménageable et pourra donc lui éviter de

retourner derrière les barreaux, où il avait passé cinq mois au début de l'instruction. L'ex-joueur de Lens s'était pourvu en cassation, tout comme ses trois frères Jimmy, Giovan et Fabrice et les trois videurs, tous condamnés dans cette affaire. La Cour de cassation "constate qu'il n'existe, en l'espèce, aucun moyen de nature à permettre l'admission des pourvois", selon sa décision rendue mardi. Dans une décision du 12 mars consultée par l'AFP, la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire français a également rejeté les questions priori-

taires de constitutionnalité (QPC) émises par les frères Vairelles. Ceux-ci ont toujours clamé leur innocence.

Selon leur version, les deux jeunes frères avaient été expulsés de la boîte de nuit, violentés par trois vigiles. Ils seraient ensuite revenus sur les lieux avec leurs deux aînés, Tony et Fabrice. Des coups de feu auraient été tirés par un "mystérieux tireur" selon la version de la famille, dont le procureur avait relevé le "fonctionnement clanique". Les vigiles affirmaient de leur côté avoir identifié Tony Vairelles comme le tireur.

O MARSEILLE

Riolo voit en Greenwood le possible meilleur joueur de Ligue 1

Auteur d'un doublé à Toulouse (3-1) samedi dernier avec l'OM, Mason Greenwood totalise déjà cinq buts lors de ses trois premiers matchs de Ligue 1. Dans l'After ce lundi soir sur RMC, Daniel Riolo est revenu sur le début de saison du club phocéen, porté par l'attaquant anglais. "En termes de qualités pures, sur les trois premiers matchs, Greenwood est peut-être le meilleur joueur de Ligue 1", a lancé Daniel Riolo. "On ne va pas parler du passé et du fait qu'il soit banni d'Angleterre, on connaît tous son histoire. On va parler du terrain, c'est extraordinaire." Greenwood s'était déjà signalé

en marquant un doublé à Brest (4-1) pour ses débuts. Il avait aussi trouvé la faille contre Reims (2-2). "C'est peut-être deux ou trois éclairs par match mais c'est tranchant, fou", a ajouté Daniel Riolo en parlant du joueur de 22 ans. "Sa précision, sa vitesse d'exécution, on est face à un mec qui a des qualités largement supérieures à la moyenne. Il est au-dessus de la Ligue 1, c'est un très grand joueur." Prêt à Getafe la saison dernière, Mason Greenwood a été recruté pour près de 30 millions d'euros (bonus compris) à Manchester United cet été. Les Red Devils ne comptaient plus sur leur

talent, formé au club, mais qui a été confronté à une affaire de violences conjugales et de tentative de viol sur sa compagne actuelle. La plainte a été retirée en février 2023 et en juillet de la même année, le couple a annoncé la naissance d'un premier enfant. Après les trois premières journées de Ligue 1, l'OM est deuxième au classement, à deux unités du PSG. Pour leur prochain match, le 14 septembre à domicile, les Marseillais recevront l'OGC Nice. Huitième du championnat la saison dernière, l'OM ne disputera pas de compétition européenne cette saison pour rappel.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3	■							■
4								
5			■			■		
6				■				
7				■				■
8		■						
9								■
10						■		
11				■				
12			■					

VERTICALEMENT

- A. Décigramme. Étoile en devenir.
- B. Inspira et souffla. Amalgame réfléchissant.
- C. Greffe un scion. Aspiré.
- D. La place de l'exposant. Il est proche du tibia.
- E. Série avec des rires. Petit récipient au laboratoire.
- F. Choisie par des voix. Procéder au mariage. Début d'épithape.
- G. Le bruit du silence. Pieu.
- H. Île ou note. Cabas. Maire d'une grande ville.

HORIZONTALEMENT

- 1. Il forme des animaux savants.
- 2. Bienveillante.
- 3. Position dans la société.
- 4. Vestes courtes.
- 5. C'est le titane. Comme ut. Cours en Flandre.
- 6. Perroquet au plumage bariolé. Puissante base de parfum.
- 7. Le métro c'est son boulot. Drame pour la geisha.
- 8. Calmant pour bébé.
- 9. Allonger ou étendre.
- 10. Jeu de cartes. Rapport on ne peut plus constant.
- 11. Bien à toi. Callosité.
- 12. Indique le lieu où l'on va. Banni.

LES MOTS FLÉCHÉS

MAGOUILLES	FLEUR EN ÉTOILE	CE QUI N'EN EST PAS EST INDISPENSABLE	MIS EN BOÎTE	DE TRAVERS (DE)	ALLER AU PROCÈS
ADIPEUX	REN-GAINES	CHIMÈRES	TITANE EN BREF	PLATEAU ANDIN	GREFFÉES
		DEVISE NORDIQUE			
EMPOISSONNANT					
AINSI FINIT ICARE			ELLE FORME UN TOUT		
BASE DE DÉPART			ACCROCHE PUBLICITAIRE		
LAISSE UN BLANC					
AUTEUR ANONYME					TERME CONNU DU PHOTOGRAPHE
AMULETTE					FIS VENIR AVEC TOI
LOCUTION LATINE					
GESTE DE PREMIERS SECOURS					
		ÉVA-NOUIES	CHARGÉ COMME UN ÂNE	CUITE À FEU VIF	INITIALES DE BORNE
		RIVIÈRE D'ANGERS	CRÊTE OU FAÎTE	DÉPOURVU DE TOUT	VITESSE ABRÉGÉE
CATASTROPHIQUES	ARBRE À NOIX				
	DIEU DU FOYER ROMAIN				
AVEC ENTRAIN					
ENCERCLÉE					
				SIGLE D'UNE UNION	
LA VILLE DES SAGIENS			GRANDE OUVERTE CHEZ LE BABA		




SUDOKU

1		8	6				7	4
7			1	4			2	3
9				5	2		1	
	4		8			6		
5	6			7	4	1		
	7		3			2		
4				2	7		6	
6			5	1			8	2
2		3	4				9	5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARAIGNEE ARPENTER AUTRE BEURRE DAME ENVOI ETENDARD FALSIFIER FOIRER
 GUARANI IGNORANT INANIME JOAILLIER NARRATION NEGATIF PEINTRE PETREL
 RAPLAPLA RESEDA RIVALE ROGUE ROULIS TORREFIER

F	N	J	T	T	P	G	P	R	E	A	A
A	D	A	O	N	U	E	E	M	A	D	R
L	R	L	R	A	T	R	I	E	F	E	A
S	A	P	R	R	I	N	I	N	I	S	I
I	D	A	E	O	A	L	R	V	T	E	G
F	N	L	F	N	U	T	L	O	A	R	N
I	E	P	I	G	T	L	I	I	G	L	E
E	T	A	E	I	R	E	I	O	E	U	E
R	E	R	R	U	E	B	R	S	N	R	E

IL ÉTAIT COMÉDIEN ET MEMBRE FONDATEUR DE LA TROUPE ARTISTIQUE DU FLN

Taha El Amiri n'est plus

Recherché par les autorités coloniales, après le déclenchement de la Révolution, il se rend en Suisse en 1956 où il rencontrera Mustapha Kateb, avant de rejoindre la Tunisie, où il sera, en 1958, un des membres fondateurs de la Troupe artistique du FLN.

Le comédien et Moudjahid Taha El Amiri, grande figure du théâtre et du cinéma algériens et membre fondateur de la Troupe artistique du FLN, est décédé, mardi à Alger, à l'âge de 97 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Né le 20 août 1927 à La Casbah d'Alger, le comédien et acteur engagé Taha El-Amiri, Abderrahmane Bestandji de son vrai nom, était inscrit dès son enfance déjà, dans les rangs des Scouts musulmans algériens, où il s'était notamment initié au théâtre et au militantisme qu'il mûrira par la suite, au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), avant d'intégrer, en 1947, la troupe théâtrale de Mahieddine Bachtarzi. Recherché par les autorités coloniales, après le déclenchement de la Révolution, il se rend en Suisse



en 1956 où il rencontrera Mustapha Kateb, avant de rejoindre la Tunisie, où il sera, en 1958, un des membres fondateurs de la Troupe artistique du FLN. Après l'indépendance, l'artiste a participé à plusieurs longs métrages cinématographiques et feuilletons télévisés, dont "Le serment" (1963), "La nuit a peur du soleil" (1965), "Zone interdite"

(1974), "Chronique des années de braises" (1975), "Le moulin de Monsieur Fabre" (1983), "Cri de pierre" (1987), ou encore les feuilletons télévisés, "El Ouassia" et "El Qilada", entre autres. Côté théâtre, il a notamment été distribué dans plusieurs pièces, dont "Othello", "Salah Eddine El Ayoubi", "Montserrat", ainsi que les trois spectacles révolution-

naires avec la Troupe historique du FLN, écrits par Abdelhalim Raïs, "Awlad El Qassaba", "Dem El Ahrar" et "El Khalidoun". Il a aussi occupé plusieurs postes de responsabilité dans l'audiovisuel, dont celui de directeur du Théâtre national algérien de 1972 à 1975, de la télédiffusion, en 1976 et de la troupe théâtrale de la Radio et Télévision algé-

riennes. Plusieurs hommages ont été rendus au doyen des comédiens, notamment en 2022, lors du 15^e Festival national du théâtre professionnel d'Alger (FNTP), et en 2023 par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), en reconnaissance de son parcours militant et artistique et de ses efforts en faveur de la préservation de la mémoire nationale. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga a, en cette douloureuse circonstance, adressé ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses compagnons de lutte et à la grande famille culturelle et artistique, faisant part de "sa grande tristesse" suite à la disparition de ce "Grand artiste et moudjahid, symbole du militantisme", rappelant que le défunt appartenait à cette "catégorie de militants exceptionnels qui ont œuvré à mettre en valeur la face militante de la Culture algérienne au service de la Révolution du 1^{er} Novembre et contribué activement à faire retentir la voix de l'Algérie indépendante sur la scène internationale". Taha El Amiri a été inhumé mercredi, au cimetière de Sidi M'Hamed (commune de Mohamed-Belouizdad - Alger), après la prière du dohr.

ELLE ÉLABORE
UNE STRATÉGIE
DE MODERNISATION
DE SES SERVICES

L'ONDA allège les demandes d'aide sociale au profit des artistes

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a annoncé le lancement d'un nouveau service en ligne permettant aux créateurs et artistes membres de l'Office de demander à distance de «l'aide sociale», a indiqué l'organisme public dans un communiqué.

L'ONDA rappelle que ce service s'inscrit dans le cadre de sa «stratégie visant à moderniser les services fournis à ses adhérents et à alléger les démarches administratives...». L'aide sociale est une prestation couvrant les frais de santé du

membre cotisant, notamment le transport (en ambulance ou en avion), les analyses et explorations biologiques et radiologiques, la mise à disposition de matériel spécialisé ainsi que les frais d'hospitalisation, plafonnés à 100 000 DA par an. Cette aide peut couvrir d'autres dépenses «exceptionnelles» et peut être accordée sous forme d'aide «directe», ne dépassant pas 200 000 DA par an, précise l'ONDA, qui appelle ses membres à accéder à la plateforme via son site officiel: www.onda.dz.

CULTURE AFRICAINE

L'écrivain Mhlong revient sur l'apartheid

Johannesburg, ville de tous les dangers, mégapole décatie où l'on trouve refuge même dans la solitude de cimetières abandonnés : l'écrivain sud-africain Niq Mhlongo raconte un espace urbain qui reste marqué par l'apartheid trente ans après la fin du régime ségrégationniste. A 51 ans, cet homme au visage rond et barbichette poivre et sel, originaire du grand township de Soweto, est installé à Berlin depuis plusieurs années, mais reste fidèle à la capitale économique sud-africaine. «La ville est mon personnage principal», dit-il de son dernier roman «The city is mine» (La ville m'appartient), pas encore traduit en français. «J'écris avec nostalgie et je regarde Joburg de loin, avec d'autres yeux.» L'écrivain a été découvert il y a vingt ans avec son premier roman «Dog eatdog», un récit cocasse et impertinent sur la trajectoire d'un étudiant noir et boursier de Soweto qui survit au jour le jour. Son sens du dialogue, vivant et injecté d'argot local, et de l'humour l'ont alors propulsé au

sein d'une nouvelle génération d'auteurs sud-africains noirs. Aujourd'hui, il revisite chaque recoin de la ville qu'il a laissée derrière lui en compagnie d'un personnage aussi déprimé que le centre est effondré, et qui erre, après avoir perdu sa compagnie, sa mai[1]son et sa voiture. «Quel être humain en pleine capacité de ses moyens marcherait dans Johannesburg, si dangereuse, où l'on se fait braquer son portable au moindre prétexte ?», illustre-t-il, évoquant la «grande solitude» qu'on peut ressentir dans la ville pourtant pleine de monde. Les Sud-Africains quittent depuis des décennies leurs villages, s'imaginant un meilleur avenir à Johannesburg. Mais «ce que la ville donne parfois, elle peut vous le reprendre aussitôt», prévient-il, mettant en scène dans son roman des armées de miséreux qui tentent de survivre dans ses rues crasseuses ou sous les ponts. Son personnage qui a tout perdu n'a ainsi pas l'option de rentrer dans son village, «il ne peut pas y revenir les mains vides». Il trouve alors refu-

ge dans des cimetières où, à l'instar d'une métropole encore profondément marquée par la géographie de décennies d'apartheid, les tombes sont ordonnées par catégories raciales. «Joburg est bâtie sur des inégalités et cela ne change pas», dit Niq Mhlongo. «Soweto reste 100% noire.» Lorsqu'il était étudiant, «des Blancs vivaient enco[1]re dans certains quartiers du centre», Hillbrow ou Yeoville. «C'est fini.» Ils sont aujourd'hui abandonnés. Niq Mhlongo reviendra vivre à Johannesburg, il en est certain. «Cela reste la matière et la source de toutes mes histoires». A Berlin, «vous pouvez entrer dans un bistrot sans que personne ne vous salue», illustre-t-il. En Afrique du Sud, «il ne se passera pas une seconde avant que quelqu'un n'entame la conversation» pour échanger des histoires. L'Europe peut «vous faire sentir seul» et «leurs hivers sont si rudes, ils éteignent le cerveau», plaisante-t-il. «A Joburg, il ne fait jamais gris trois jours d'affilée». Pour lui, sa lumière est «essentielle».

LE LIVRE PASSIONNÉ DE GERARD SAURAT

« Les mots de Jacques Brel, Dictionnaire poétique »

Les chansons de Jacques Brel constituent un des sommets de la poésie du XX^e siècle parce qu'il a su apparaître comme un peintre de la condition humaine à la fois breughélien, impressionniste, expressionniste, réaliste mais aussi, mais surtout, comme un écorché vif. Les thèmes qu'il traite, obstinément mais avec une variété incroyable dans les textes et les musiques, renvoient bien sûr aux sujets qu'abordent la plupart des poètes et chanteurs : l'amour, la mort, la vie, l'amitié, la tendresse, la vieillesse, le temps, la tristesse. Mais il y a chez Brel, et c'est sa marque de fabrique, ce quelque chose de désespéré

qui rend compte de l'existence humaine, d'une espèce d'impossibilité de vivre, de heurt contre les réalités et qu'il traduit de façon poétique, grave et, bien souvent aussi, comique et sarcastique, ce qui est une autre façon de railler l'absurdité de la vie. Le projet de ce livre a été de tenter de rendre visible l'univers de Brel par le recensement et la présentation comparée des mots qu'il utilise et qui donnent une coloration particulière à telle chanson. Le choix qui est fait dans cet ouvrage permet d'entrer dans la « machine poétique » de l'auteur-compositeur, de pénétrer dans son langage d'écrivain, de découvrir l'intime de son être en met-

tant en regard les différentes nuances d'un même vocable regroupées dans un travail d'analyse réalisé pour chacune des entrées. Ce sont donc quelque 150 chansons qui ont été étudiées, l'essentiel de l'œuvre, et l'ouvrage compte environ 400 entrées particulières, recensant pas moins de 3 400 citations. Il est d'ailleurs intéressant de noter que si certaines occurrences n'apparaissent qu'une seule fois dans le corpus, d'autres y figurent plusieurs dizaines de fois, voire, pour le mot « amour », près de 150 fois. C'est donc à cette « promenade » à travers les mots de Brel que le lecteur est invité.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:48	12:48	16:27	19:19	20:47

KHENCHELA

LES CORPS SANS VIE DE DEUX ENFANTS REPÊCHÉS DANS UNE MARE À BABAR

Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Babar (Khenchela) ont repêché les corps de deux enfants, noyés dans une mare près d'Oued Lahtiba, dans la commune de Babar, selon de la direction de wilaya de la Protection civile. La même source a précisé

que les éléments de l'unité secondaire de Babar sont intervenus après avoir reçu un appel au secours signalant la noyade de deux enfants dans une mare située à Oued Lahtiba, sur le territoire de la commune de Babar, pour repêcher les corps des victimes, deux frères

âgés de 10 et 12 ans. Les corps des deux garçons ont été déposés à la morgue de la polyclinique de Babar, tandis que les services de sécurité territorialement compétents ont diligenté une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, a-t-on conclu.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024 // N°897 // PRIX 20 DA

SELON LE CLUB DES PRISONNIERS PALESTINIEN

Près de 98 journalistes palestiniens arrêtés depuis le 7 octobre

Le Club des prisonniers palestinien a indiqué que 98 journalistes ont été arrêtés par l'entité sioniste depuis le début de son agression génocidaire contre la bande de Gaza, le 7 octobre dernier.

Dans un communiqué, le club a précisé que «depuis le 7 octobre, 98 journalistes ont été arrêtés, dont 52 sont encore détenus.

Parmi ces derniers, 15 sont en détention administrative et deux journalistes sont toujours en détention arbitraire».

Selon les institutions des prisonniers et les avocats représentant les détenus dans les prisons sionistes, ces journalistes font face à des accusations qui «reposent sur des bases floues et peu claires, sujettes à interprétation et à manipulation». Ces pratiques sont devenues pour ces institutions et juristes «un outil utilisé par les autorités d'occupation pour tenter de réprimer les Palestiniens, en particulier les journalistes, et faire taire leurs voix».

La Cisjordanie occupée subit depuis plusieurs mois des incursions et agressions continues des forces armées sionistes, entraînant la mort en martyrs de centaines de Palestiniens et l'arrestation de milliers d'autres.

De son côté, la Société palestinienne du Croissant-Rouge a indiqué



que quatre journalistes palestiniens ont été blessés, avant-hier, par des tirs de l'armée sioniste, qui les ont visés «directement» à Kafr Dan, dans la ville de Jénine, au nord de la Cisjordanie occupée. Cette dernière a déclaré dans un communiqué : «Nos équipes à Jénine ont prodigué les premiers soins à deux journalistes blessés, dont l'un a été touché par des balles réelles et l'autre par des éclats d'obus, et elles les ont transférés à l'hôpital de Jénine».

Dans un autre communiqué, l'association a indiqué «avoir soigné deux autres journalistes blessés au même endroit».

A son tour, le journaliste Jarrah Khalaf, l'un des blessés, a déclaré

qu'«il accompagnait un groupe de journalistes jusqu'à la maison assiégée de la ville de Kafr Dan et que l'armée (sioniste) les a visés directement». «Nous portions tous des gilets de protection qui portaient clairement des autocollants de presse», a-t-il précisé.

Plus tôt dans la journée, des médias ont rapporté qu'une force sioniste avait pris d'assaut Kafr Dan, encerclé une maison palestinienne et exigé que ceux qui s'y trouvaient, via des haut-parleurs, sortent.

Plus tard, des bulldozers ont démolé la maison assiégée, alors qu'il a été annoncé qu'une jeune fille palestinienne a été tuée et une autre blessée à Kafr Dan,

selon le ministère palestinien de la Santé.

Avec le meurtre de l'enfant à Kafr Dan, «le nombre de martyrs dans le gouvernorat de Jénine depuis mercredi dernier est passé à 19, ce qui porte le nombre total de martyrs en Cisjordanie à 683 depuis le 7 octobre dernier», selon les autorités palestiniennes.

Le 28 août dernier, l'armée d'occupation a lancé un assaut meurtrier dans le nord de la Cisjordanie, considéré comme le plus violent depuis 2002, alors que d'importantes forces ont pris d'assaut les villes de Jénine et Tulkarem, leurs camps et le camp d'Al-Fara'a près de Tubas.

R.I.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Publication spéciale sur les haltes historiques du secteur de l'énergie en Algérie

Le ministère de la Communication a lancé une publication spéciale intitulée "7^e Sommet des pays exportateurs de gaz en Algérie, dans l'esprit de la commémoration du 24 février 1971", retraçant les principales haltes historiques du secteur de l'énergie en Algérie, d'autant que le 7^e Sommet d'Alger du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) tenu du 29 février au 2 mars dernier, coïncidait avec l'une de ces principales haltes, à savoir la nationalisation des hydrocarbures et le recouvrement de la souveraineté nationale sur le secteur de l'énergie.

Réalisée en 69 pages par le Centre national de documentation, de presse, d'images et d'information (CNDPI), la

publication s'ouvre sur l'allocation du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, adressée aux participants au 7^e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du GECF. Le document a ajouté "une empreinte et une dimension historique" à cet événement international majeur, à travers des photos et documents historiques importants et parfois rares ainsi que des chiffres et des dates sur les principales haltes historiques du secteur de l'énergie en Algérie.

Dans son allocution reprise dans la publication, le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, a affirmé qu'il y a "entre le 24 février 1971 et 29 février 2024 une histoire riche en réalisations

dans le secteur de l'énergie et des hydrocarbures dans le cadre du tissu économique national". Il a relevé à cet égard, que "le secteur qui, avant le 24 février 1971, était soumis aux compagnies monopolistiques pour le mettre au service des économies des pays étrangers, est désormais plus que jamais un secteur stratégique sensible et prospère, dirigé par des cadres nationaux au service du bien-être du peuple", relevant que "l'Algérie, grâce aux exploits réalisés dans l'industrie gazière, est devenue un acteur clé sur la scène internationale dans ce domaine, et un partenaire efficace et crédible dont la voix est entendue grâce à son expérience".

SECTEUR DE HAOUZA (TERRITOIRES SAHRAOIS LIBÉRÉS)

L'ARMÉE SAHRAOUIE CIBLE DES RETRANCHEMENTS DES FORCES D'OCCUPATION MAROCAINES

Des détachements avancés de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Haouza, leur infligeant de "lourdes pertes humaines et matérielles", a indiqué avant-hier un communiqué militaire du commissariat politique de l'Armée sahraouie. Selon ledit communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), "des détachements avancés de l'Armée populaire de libération sahraouie ont ciblé, lundi, par d'intenses bombardements des retranchements des forces d'occupation marocaines dans les régions de Rous Assoul et Rous Legtitira dans le secteur de Haouza". Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, a conclu le communiqué.

RECRUESCENCE DES CAS DE MPOX EN AFRIQUE

L'ONU TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Plus de 360 cas de Mpx dont trois décès ont été confirmés à ce jour dans cinq pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, alors que l'on craint que le nombre de cas n'augmente encore, a indiqué, hier mardi, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). En date de lundi, le Burundi a enregistré 328 cas, l'Afrique du Sud 24 et l'Ouganda sept, tandis que le Rwanda et le Kenya en comptaient quatre chacun, a précisé l'OCHA. «Certains pays de la région, dont le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda, ont lancé leurs plans d'intervention pour lutter contre la maladie. Cependant, le financement et les ressources limités entravent les efforts visant à freiner la propagation», a écrit le service régional de l'OCHA pour l'Afrique australe et orientale dans sa dernière mise à jour sur la maladie. Selon l'OCHA, plus de 3 800 cas confirmés ont été enregistrés en Afrique depuis janvier, le Burundi étant le deuxième pays le plus touché du continent après la République démocratique du Congo (RDC).

